



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2004-2005

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE

SOMMAIRE

<i>Mot de la présidente</i>	4
<i>Mot de la directrice générale</i>	5
I. Communication et visibilité	7
1. Perfectionnement et appropriation des outils de communication	7
1.1 Raffinement du I-Mouvance	7
1.2 Spécialisation des Nouvelles du RQD	7
1.3 Inauguration du courriel Appel à l'action	7
1.4 Développement d'un Forum en ligne	8
1.5 Publication du Répertoire des membres du RQD, édition 2005	8
1.6 Préparation de la nouvelle version du site Internet	8
1.7 Actualisation de l'identité du RQD pour ses 20 ans	8
2. Visibilité	8
2.1 Organisation de la Journée internationale de la danse 2005	8
2.2 Mise en ligne du Calendrier des spectacles	9
2.3 Prix Essor	9
II. Représentation et concertation	10
1. Représentation disciplinaire	10
1.1 Ministère de la Culture et des Communications du Québec	10
1.2 Conseil des arts et des lettres du Québec	11
1.3 Conseil des Arts du Canada	12
1.4 La Brigade volante	13
1.5 Patrimoine canadien	13
1.6 Ministères des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada	13
1.7 Conseil des arts de Montréal	14
1.8 Ville de Montréal / SDCQMDE	14
2. Relations publiques	15
3. Concertation disciplinaire	16
3.1 Tables de réflexion	16
3.2 Comité ad hoc	17
3.3 Groupes de travail	17
3.4 Concertation canadienne	18
4. Concertation interdisciplinaire	20
4.1 Mouvement pour les arts et les lettres (MAL)	20
4.2 Coalition canadienne des arts	22
4.3 Coalition pour une réelle éducation artistique	22
4.4 La table de concertation culture-éducation	23
4.5 Coalition spontanée contre le boycott scolaire	23
4.6 Conseil québécois des ressources humaines en culture	24
4.7 Coalition pour la diversité culturelle	25
4.8 Adhésion à d'autres organismes	25

III. Recherche et développement	26
1. Portrait de la situation de la main d'œuvre en danse	26
2. Regards croisés sur la diffusion internationale de la danse contemporaine	27
IV. Formation et perfectionnement disciplinaires	27
1. Programme d'entraînement et de perfectionnement des interprètes	27
1.1 Soutien à l'entraînement	27
1.2 Entraînement YMCA	28
2. Formation continue et de perfectionnement	29
2.1 Programmation	29
2.2 Politique de formation continue	29
2.3 Comité consultatif régional arts culture de Montréal (CCR)	30
3. Congrès 4 arts	30
4. Intégration professionnelle de la relève	30
V. Vie associative	31
1. L'assemblée générale annuelle 2004	31
2. Le membership en 2004-2005	32
3. Travaux du conseil d'administration et du comité exécutif	32
4. Rencontres informelles entre les membres	32
VI. Ressources humaines et financières	33
1. Le financement	33
1.1 Fonctionnement	33
1.2 Projets	33
2. L'équipe	35
2.1 Ressources humaines en relation aux ressources financières	35
2.2 Roulement de personnel	36
<i>Le membership</i>	37
<i>Le comité exécutif, le conseil d'administration et l'équipe</i>	38
<i>Résultats financiers au 30 juin 2005</i>	39

Mot de la présidente

Chers amies et amis,

L'année qui vient de s'écouler a été pour moi riche en actions et découvertes au sein de notre communauté de la danse et sur la place publique. Mes nouvelles fonctions comme présidente du RQD m'ont plongée au cœur des défis et des enjeux d'une discipline en laquelle je crois profondément et à laquelle j'ai voué ma vie.



J'ai découvert au fil des travaux du conseil d'administration, des rencontres, des réunions, des prises de parole, toute l'importance de la concertation et la force d'un discours solidaire pour faire avancer la cause de la danse.

Comme vous pourrez le constater, de nombreux dossiers ont mobilisé les énergies du conseil d'administration et de l'équipe du RQD. Parmi ceux qui m'ont le plus engagée, j'aimerais souligner la présentation, devant l'Office de consultation publique de Montréal, de notre mémoire, L'Avenir de la danse à Montréal, dans le cadre du processus menant à la Politique de développement culturel de Montréal. En compagnie de Lorraine Hébert et de Daniel Soulières, j'ai pu me rendre compte combien la parole de la danse est entendue, quand elle est le fruit d'une réflexion et d'une concertation des différents secteurs de la discipline. La danse a gagné là bien des alliés, tant du côté de la Ville de Montréal que de la direction montréalaise du Ministère de la Culture et des Communications, notamment à ce qui a trait à la question des infrastructures et des équipements.

Comme plusieurs d'entre vous, je crois, j'ai ressenti la Journée internationale de la danse 2005 comme un baume. Cette célébration a pris une valeur symbolique plus forte que jamais, en cette année marquée, entre autres, par la crise à la Fondation Jean-Pierre Perreault, signe patent de la fragilité des assises de la danse. Les membres de la communauté se sont lancés à la rencontre du public avec le désir très fort d'affirmer leur existence, avec toute la vitalité et la créativité qui les habitent. Beaucoup de médias ont été sensibles à la profusion d'activités proposées par les interprètes, les chorégraphes et les compagnies. Ils ont non seulement relayé les informations sur les activités offertes mais ont profité de ce beau prétexte pour mieux faire connaître la contribution de la danse à la culture québécoise et à son rayonnement international.

On ne peut passer sous silence l'épisode du déménagement du RQD, après avoir passé vingt ans dans les mêmes bureaux... Il a fallu moduler la planification des travaux de l'année en conséquence, mais cela en a valu la peine. Son nouvel espace de travail lui permet de mieux jouer son rôle de carrefour dynamique d'information, de formation et de réflexion. L'inauguration officielle, le 4 octobre dernier, a clôturé en beauté la vingtième année d'existence du RQD.

Il reste beaucoup à faire pour assurer à la danse des assises solides. Mais je suis plus que jamais convaincue que chacun de nous peut contribuer à sa façon à l'amélioration de la situation de la danse au Québec. Le mot clé, solidarité ! Et c'est dans la constance et la persévérance qu'elle se mesure. En ce qui me concerne, le seul regret que j'éprouve, c'est de ne pas m'être jointe plus tôt au mouvement.

Je vous invite à prendre connaissance de la somme des activités réalisées cette année et vous souhaite de franches et constructives discussions.

A handwritten signature in black ink that reads "Anik Bissonnette". The signature is fluid and cursive.

Anik Bissonnette

Mot de la directrice générale

Cher(e)s membres,

Au nom du conseil d'administration et des membres de l'équipe du RQD, je suis fière de vous présenter le Rapport d'activités 2004-2005. Il donne à voir tout le chemin parcouru en un an, les activités que nous avons réalisées, les projets que nous avons initiés, ceux que nous avons menés à terme et ceux que nous travaillons à faire advenir.



Même si nous savons que nous sommes encore loin du compte, nous avons mis la table, nous avons placé des pions, nous nous sommes donné des moyens pour avancer ensemble, nous avons marqué des points et fait quelques gains. En dépit des détours que nous sommes forcés d'emprunter, des limites qu'on nous impose et que nous nous imposons à nous-mêmes, il m'arrive de croire que nous sommes engagés dans la bonne direction si nous savons faire preuve d'imagination, de résistance, de conviction et d'engagement solidaire à l'égard de notre art.

Plusieurs réalisations ont marqué l'année 2004-2005, notamment au Service des communications et du côté du Développement professionnel et de la formation continue. Mentionnons également les travaux de réflexion et de concertation animés par le RQD qui ont donné lieu à la rédaction de mémoires, à des réunions avec le Conseil des arts et des lettres, à la formation de groupes de travail réunissant, d'une part les compagnies soutenues au fonctionnement et, d'autre part, les diffuseurs spécialisés. Parlons aussi des énergies investies sur la scène fédérale dans la mise sur pied d'un comité conjoint RQD/CDA de représentation politique ainsi que dans la formation de la Coalition canadienne en arts dont on connaît déjà les retombées.

Mais la plus grande réalisation de cette année est à mon sens le dépôt du Plan stratégique 2005-2008 dont les objectifs et les actions donne à la communauté de la danse les moyens de se projeter dans l'avenir. Désormais, nous avons en mains une feuille de route et des clés pour ouvrir des portes. Certes ambitieux, ce nouveau plan stratégique prend la mesure des travaux à faire et identifie les actions à poser comme collectivité pour que la danse trouve des assises solides. Il revient maintenant à chacun de nous de définir sa contribution au grand ensemble que représente et soutient le RQD. Il n'en tient qu'à nous de croire en nos possibilités de transformer le cours des choses en voyant grand et loin pour la danse.

Déjà cette année, nous avons marqué des gains, dans un contexte de crise il est vrai, mais qui nous a permis d'occuper une place de choix dans les médias et sur la place publique. Nous avons su profiter des circonstances pour donner à voir une communauté résistante malgré sa précarité, une discipline d'une vitalité peu commune en dépit des problèmes qui freinent sa pleine expression. Saluons les interprètes qui ont mené une campagne de pression exemplaire. Remercions la centaine d'artistes qui se sont investis sans compter pour que la Journée internationale de la danse soit l'occasion de marquer la place de la danse dans l'espace urbain. Félicitons tous ceux et toutes celles qui ont contribué par leurs spectacles à occuper en force la scène culturelle. Et si nous avons obtenu l'assurance que l'Espace Jean-Pierre Perreault resterait à la danse, qu'il y aurait un nouveau festival international de danse à Montréal, que le programme Un Avenir en art disposerait de crédits pour cinq ans à venir, que les budgets alloués par le ministère des Affaires étrangères à la promotion et à la diffusion internationales échapperaient aux coupures annoncées, que la continuité dans l'enseignement des arts à l'école depuis le primaire jusqu'à la fin du secondaire serait un principe acquis, c'est que nous avons vu à nos affaires.

Ce sont parmi d'autres exemples, des résultats concrets aux actions menées sur le terrain de la représentation et de la concertation au cours de l'année, sans compter notre investissement dans la dernière campagne du Mouvement des arts et des lettres. Nonobstant le fait que nous n'ayons pas obtenu les 18 millions \$ demandés, les crédits alloués au ministère de la Culture et des Communications et au Conseil des arts et des lettres n'ont pas connu les coupures, là aussi, annoncées. Soulignons au passage que durant cette campagne la danse a figuré en bonne place dans les médias et lors de la

manifestation publique au Club SODA. Avez-vous remarqué que, chaque fois qu'il est question de financement public, de rayonnement international, de fierté nationale, de conditions faites aux artistes et aux travailleurs culturels, la danse est citée en exemple ? Avez-vous compter le nombre de fois que la ministre de la Culture et des Communications, parmi d'autres personnalités de la scène publique, a parlé des danseurs et de la danse, cette année?

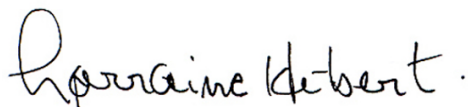
Même si nous savons qu'il y a loin de la parole au geste, nous avons trouvé sur notre trajet nombre de personnes pour admettre que la situation de la danse était critique, que les conditions de vie et d'exercice des professionnels de la danse étaient inacceptables, qu'il fallait faire quelque chose... Sachons utiliser ce capital de sympathie et n'ayons pas froid aux yeux dans nos demandes et nos revendications.

Bien que nous sachions que le rattrapage en danse est considérable, et qu'il est difficile de faire délier en conséquence, et aussi rapidement que nous le souhaiterions, les cordons de la bourse, soyons visionnaires et mettons-nous à l'ouvrage : quel avenir voulons-nous pour la danse, de quoi doit-elle absolument disposer pour continuer à croître ? N'ayons pas peur de chiffrer et de nommer clairement les besoins, les grands besoins. Si nous avons obtenu de la ministre Liza Frulla la promesse de nouveaux fonds au Conseil des Arts du Canada et au ministère des Affaires étrangères, c'est que des gens ont cru que leur demande était noble et légitime. Soyons nobles et généreux dans nos demandes : plaçons la barre haute. Reconnaissons la générosité d'Edouard Lock dans cette campagne nationale où il a su, comme chorégraphe, parler pour l'ensemble des artistes du Québec.

S'il vous arrive, par mauvais temps ou fins de mois difficiles, de vous demander à quoi sert le RQD, c'est que vous avez manqué les Nouvelles du RQD ou les I-Mouvance diffusés aux deux semaines, c'est que vous n'avez pas vu passer les nombreux appels à la mobilisation. A moins que vous n'ayez pas encore retenu dans vos favoris : www.quebecdanse.org. Quelle que soit la raison, bonne ou mauvaise, vous disposez désormais d'une panoplie d'outils pour rattraper le cours des choses, pour vous brancher sur un réseau de près de quatre cent cinquante membres et pour passer en mode action-réaction.

Est-il besoin de dire que la communauté de la danse peut compter sur une équipe restreinte mais extraordinaire, sur un conseil d'administration dévoué et intègre, sur un organisme qui fait des miracles avec trois fois rien, vu l'étendue du champ à couvrir. La preuve en est le Rapport d'activités 2004-2005 que le RQD dépose aujourd'hui.

Bonne lecture



Lorraine Hébert

I. COMMUNICATIONS ET VISIBILITÉ

Les efforts consacrés à l'amélioration des outils de communication font partie d'un plan de communication dont les objectifs visent à favoriser une circulation régulière des informations au sein de la communauté de la danse et à diffuser auprès des milieux artistiques et culturels les informations provenant des membres. Le RQD dispose maintenant d'un service des communications essentiel à la dynamisation de sa vie associative, à la mise en valeur des activités et réalisations de ses membres sur la scène culturelle ainsi qu'à la concertation et la mobilisation de la communauté de la danse dans des interventions publiques et politiques.

1. Perfectionnement et appropriation des outils de communication

Alors que l'année 2003-2004 a été consacrée à la définition des outils de communication du RQD, l'année 2004-2005 a été celle d'une optimisation de leur utilisation, en en perfectionnant la structure et le contenu, et de leur appropriation par les membres – suivant les résultats d'un sondage mené lors de la campagne d'adhésion 2004-2005 –.

1.1. Raffinement du I-Mouvance

Bulletin électronique bimensuel hébergé sur le site du RQD et dont le sommaire est envoyé par courriel aux membres ainsi qu'à une liste d'envoi comptant plus de 350 amateurs de danse, le I-Mouvance donne le pouls de l'actualité dans le secteur culturel et, plus particulièrement, dans le milieu de la danse. Les nouvelles sont désormais regroupées sous quatre rubriques : D'art et de culture (dossiers de représentation et de revendication, statistiques en arts de la scène), Idées d'ici et d'ailleurs (études et recherches, livres à lire, etc.), Événements spéciaux (conférences, soirées et manifestations culturelles) et Nos artistes à l'honneur (remise de prix, nominations et bilans de tournée). Les nombreux commentaires recueillis au cours de la dernière année confirment que le I-Mouvance est fort apprécié tant des membres que du public, qui y découvrent une discipline et un milieu.

1.2. Spécialisation des Nouvelles du RQD

Inauguré l'an dernier, ce courriel bi-mensuel est envoyé exclusivement aux membres du RQD. Nourries au fil de l'actualité, les Nouvelles du RQD sont rapidement devenues un relais indispensable pour informer les membres de l'avancement des différents dossiers menés par le RQD ainsi que des activités qu'il organise ou auxquelles il participe.

1.3. Inauguration du courriel Appel à l'action

Ce nouvel outil de communication nous permet de mobiliser rapidement nos membres lorsqu'il s'agit de poser des gestes concrets pour appuyer une campagne de revendication, que ce soit par l'envoi de lettres ou la participation à une manifestation. Au cours de la dernière année, le RQD a rédigé plusieurs lettres types faisant valoir le point de vue et la situation de la danse dans différents dossiers. Cette année, cet outil a permis aux membres de soutenir la cause des programmes Un avenir en art de Patrimoine canadien et Promotion des arts de la scène du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada. Sur le plan provincial, les appels à l'action ont concerné la défense des crédits alloués au MCCQ, au CALQ et à la SODEQ, dénoncé le recours au boycott des activités culturelles par les enseignants et fait pression sur le gouvernement québécois pour qu'il prévoit des mesures compensatoires.

1.4. Développement d'un Forum en ligne

Lieu de débat qui sera bientôt hébergé sur le site du RQD, le Forum soumet à la discussion et à la réflexion des sujets qui constituent des enjeux pour la communauté de la danse. Le Forum est animé par des spécialistes chargés d'alimenter les réflexions.

1.5. Publication du Répertoire des membres du RQD, édition 2005

Pour marquer ses vingt ans, le RQD a publié en version imprimée le répertoire des membres du RQD 2004-2005. Le répertoire contient les coordonnées de l'ensemble des membres, soit plus de 450 individus et organismes oeuvrant en danse. Petite mine de ressources, on y trouve aussi de l'information sur le RQD, les coordonnées des médias spécialisés en danse et des organismes subventionnaires.

Parallèlement au répertoire imprimé, les membres du RQD bénéficient d'un espace virtuel pour publier leur biographie, leurs coordonnées et leurs photos. Cette version en ligne du répertoire est mise à jour régulièrement et permet aux membres du RQD d'actualiser leur carnet d'adresse et de suivre le parcours des autres membres.

1.6. Préparation de la nouvelle version du site Internet

Annoncée à l'automne 2004, la nouvelle version récemment mise en ligne du site Internet du RQD, avec une page d'accueil dynamique, une arborescence plus intuitive et une mise en page allégée, reste en chantier pour certaines de ses rubriques. Les contenus ont été rédigés et intégrés, mais quelques ajustements techniques sont encore à faire avant son lancement officiel en janvier 2006.

1.7. Actualisation de l'identité du RQD pour ses 20 ans

Tout un travail autour de l'identité de l'organisme a été effectué à l'occasion de ses 20 ans : les textes de présentation ont été remodelés, le logo et la papeterie, rajeunis. Dans le même ordre d'idées, la conception d'un dossier de présentation officielle a été amorcée.

2. Visibilité

Les deux principales opérations de visibilité que le RQD a menées en 2004-2005, sont la réalisation d'un calendrier électronique ainsi que la coordination et la promotion des activités entourant la Journée internationale de la danse. Par ces opérations, nous aspirons à renouveler l'image de la discipline, à mettre en valeur ses artistes et à faire connaître les spectacles et les événements qui se déroulent tout au long de l'année.

2.1. Organisation de Pas de danse, pas de vie ! Journée internationale de la danse 2005

En 2000, le RQD cessait, faute de subvention, de célébrer la Journée internationale de la danse (JID). Lors de l'Assemblée générale annuelle du RQD en décembre 2004, les membres ont vivement manifesté l'intérêt de se réapproprier cette journée. C'est ainsi que, dès janvier 2005, l'équipe du RQD s'est lancée dans l'organisation de cet événement phare.

La première étape a été de mettre sur pied un comité organisateur, formé de membres du RQD¹. Le RQD s'est ensuite trouvé un partenaire de choix, la Société de développement du boulevard Saint-Laurent (SDBSL) qui célébrait cette année le centenaire de la « Main » où nombre de compagnies de danse ont pignon sur rue. L'événement Pas de danse, pas de vie ! lançait la série de festivités entourant cet anniversaire.

Au chapitre des activités qui ont été mises sur pied pour souligner la Journée internationale de la danse, l'on retrouve des portes ouvertes, des performances dans les commerces et les institutions le long du boulevard Saint-Laurent, des expositions de photos de danse, des projections de films, un jeu de traces chorégraphiques et un grand rassemblement dans les nouveaux studios de la compagnie O Vertigo. Pour ce qui est de la promotion de l'événement, deux communiqués de presse ont été rédigés, traduits en anglais et envoyés aux médias et aux partenaires du RQD ; six journalistes culturels ont été réunis à l'occasion d'un déjeuner de presse ; 8000 dépliant ont été distribués dans plusieurs réseaux à Montréal ; le site Internet du RQD reprenait la programmation des activités et des publicités ont été placées dans Le Devoir et dans le Voir. Séduits par l'étonnante programmation, qui témoigne de la très grande vitalité de la danse, les médias ont couvert l'événement de façon exceptionnelle et sur plusieurs tribunes.

2.2. Mise en ligne du Calendrier des spectacles

Pour assurer un accès aisé à l'éventail de spectacles de danse offerts à l'année, nous avons conçu un calendrier électronique hébergé sur le site du RQD. Cet agenda offre une vue d'ensemble de la programmation annuelle en danse sur l'ensemble du territoire québécois, de façon à permettre aux amateurs de planifier leurs sorties culturelles. Les visiteurs du calendrier ont accès non seulement à la liste des spectacles mais aussi à des photos, aux noms des concepteurs et des interprètes, à des communiqués de presse ainsi qu'à des liens vers les compagnies et les diffuseurs. Cet outil contribue donc à mieux faire connaître les activités de la discipline et, plus largement, la danse professionnelle au Québec. Le calendrier est mis à jour de façon hebdomadaire par l'équipe du RQD, qui s'occupe de la recherche, du traitement et de l'intégration de l'information. L'agenda en ligne a tôt fait de devenir un outil de promotion incontournable pour plusieurs membres du RQD, compagnies de danse et diffuseurs.

Pour annoncer cet outil, un lancement public a eu lieu à la rentrée culturelle d'hiver 2005 par le biais d'un placement dans l'hebdomadaire Voir et d'un communiqué de presse envoyé aux journalistes et aux partenaires du RQD. Par ailleurs, toutes les deux semaines, le sommaire du calendrier est envoyé par courriel avec le I-Mouvance.

2.3. Prix Essor

Depuis 2000, le RQD participe au Gala de remise des prix nationaux Essor, une initiative menée conjointement par le ministère de l'Éducation et le ministère de la Culture et des Communications du Québec. En novembre 2004, Pierre-Paul Savoie, alors président du RQD, remettait le prix Education artistique et Culture, une bourse de 2000 \$ décernée à un école dont le projet de spectacle a été retenu par un jury pour l'audace et l'originalité de la démarche artistique. En partenariat avec trois autres associations regroupant des spécialistes en enseignement des arts (musique, arts plastiques et théâtre)

¹ **Éric-Abel Baland** ([bjm_danse] ballets Jazz de Montréal), **Marie Lamoureux** (Louise Bédard Danse), **Sophie Michaud** (répétitrice), **Maya Ostrofsky** (interprète), **Héloïse Rémy** (chorégraphe)

et l'association des comités culturels, le RQD contribue à cette bourse pour une somme de 400 \$. Lors ce gala, c'est l'École secondaire Joseph-François Perrault qui s'est méritée le prix Education artistique et Culture.

II. Représentation et concertation

Le travail de représentation du RQD exige une multitude d'interventions sur la scène publique, culturelle et politique, sans compter celles qui s'exercent en coulisse. Ces interventions, dont il est difficile de mesurer les résultats à court terme, s'appuient sur un travail permanent de recherche, d'analyse, de réflexion et de consultation interne et externe au milieu. Ces interventions, qui visent essentiellement à faire en sorte que la danse obtienne sa juste part de financement public et les moyens de mieux gérer sa croissance, concernent toutes les instances subventionnaires et les trois paliers de gouvernement.

Le RQD participe également et activement, avec d'autres associations disciplinaires et regroupements interdisciplinaires, à défendre la place des arts et de la culture dans la société et à interpeller l'Etat dans ses responsabilités en matière de financement public, d'amélioration des conditions de vie des artistes et travailleurs culturels et d'accessibilité des citoyens aux productions artistiques professionnelles. Parallèlement à ce travail de représentation et de pression politiques au sein de diverses coalitions, le RQD se retrouve sur plusieurs tables de concertation, étant donné la diversité des pratiques professionnelles qu'il représente et en réponse aux sollicitations des ministères, instances subventionnaires, sociétés d'état et autres associations parapluie.

1. Représentation disciplinaire

Après deux ans à la barre du RQD, force est de constater que les marges de manœuvre financières des différentes instances subventionnaires sont de plus en plus restreintes. Cette réalité, toutes instances confondues, semble rendre incontournable la redéfinition des politiques et des programmes de soutien aux arts. C'est dire que le travail de représentation du RQD se complexifie, appelé à formuler des avis sur des projets, des programmes et des orientations qui font appel à de nouveaux modes d'organisation, de gestion, de production et de financement des pratiques artistiques. Continuer à défendre l'augmentation des crédits alloués à la discipline, dans une ère encourageant le partenariat avec le privé et le partage des ressources, exige des arguments et des stratégies basées sur la concertation et la force du nombre. Quoi qu'il en soit, le RQD a rappelé sur toutes les tribunes qui lui ont été offertes au cours de l'année l'urgence d'une augmentation des enveloppes dédiées à la danse, insistant chaque fois sur la nécessité d'assurer son développement et sa structuration selon une vision d'ensemble et un plan directeur.

1.1. Ministère de la Culture et des Communications du Québec

Plusieurs dossiers, l'avenir de la Fondation Jean-Pierre Perreault et du lieu, les déboires financiers de la tournée des spectacles Joe et Petites sociétés, le projet de re-localisation de l'OSM au Théâtre Maisonneuve ainsi que les solutions mises de l'avant par la ministre Line Beauchamp pour résoudre le problème du financement des arts dans Pourvoir la culture ensemble, ont entraîné des communications régulières avec le cabinet de la Ministre, Line Beauchamp, et les fonctionnaires affectés au dossier des infrastructures, entre novembre 2004 et juin 2005. Autant d'occasions à saisir pour souligner la très grande précarité de la discipline et l'urgence de s'attaquer à sa problématique structurelle.

A cela se sont ajoutés l'envoi de lettres, l'émission de communiqués, des prises de parole publiques lors de rencontres d'information et de consultation convoquées par la Ministre et le dépôt d'un avis concernant deux mesures du projet Pourvoir la culture ensemble : Placements culture et la maximisation des ressources.

Bien qu'il y ait eu des retombées positives à ces actions (la rémunération des interprètes et techniciens impliqués dans les déboires de la Fondation Jean-Pierre Perreault, l'annonce d'un prochain festival international de danse, la préservation de l'Espace Jean-Pierre Perreault comme lieu dédié à la danse et la mort au feuillet du projet de l'OSM), la question du sous-financement public et du manque d'équipements et d'infrastructures en danse rencontre de sérieuses résistances.

Dans tous nos rapports avec le ministère de la Culture et des Communications, nous n'avons eu de cesse de rappeler que l'amélioration des conditions d'exercice des pratiques de la danse exigeait l'augmentation des crédits alloués à la discipline et un plan de développement considérant tous maillons de la chaîne.

Le RQD fut également appelé à documenter l'une des mesures du Filet de sécurité sociale visant à donner aux interprètes qui, sans contrat, poursuivent leur entraînement, une couverture d'assurance. Un règlement, liant la CSST et le MCCQ, entrera en vigueur en janvier 2006, et nécessitera le concours du RQD dans son application et sa gestion.

1.2. Conseil des arts et des lettres du Québec

Les travaux que nous avons menés avec le CALQ, entre août 2004 et juin 2005, s'inscrivent dans un contexte assez particulier avec l'arrivée en poste d'un nouveau président et directeur général, en août 2004, le départ de la directrice du service de la danse et de la musique, en septembre 2004, suivie d'une direction par intérim qui s'avèrera, à l'issue du concours, confirmée dans le poste en avril 2005. Il faut aussi mentionner que le climat de crise provoqué par les résultats de l'évaluation nationale incitera le comité exécutif du RQD à mettre sur pied un comité d'action et de concertation, en août 2005, et à demander un rendez-vous d'urgence avec la nouvelle direction du CALQ. Pour préparer cette rencontre fixée au 6 octobre, le RQD animait deux tables de réflexion auxquelles participeront une trentaine de représentants de compagnies soutenues au fonctionnement et au projet. Ces premiers travaux permettront de cerner les sources d'insatisfactions et d'identifier les problèmes inhérents au processus d'évaluation, aux modes et critères des programmes de soutien au fonctionnement et au projet.

Une première rencontre du comité d'action et de concertation, composé de deux membres du comité exécutif, de la direction du RQD et de deux membres externes, avait lieu, le 6 octobre 2004, avec la direction générale, la direction par intérim à la danse et la musique et deux agents de programmes. À l'issue de cette rencontre, où nous avons exprimé le besoin d'être soutenu financièrement dans la mise sur pied et la réalisation des Grands Chantiers de la danse, le directeur et président du CALQ émettait le souhait que d'autres rencontres aient lieu avec le comité d'action et de concertation pour poursuivre la réflexion. Trois autres rencontres auront lieu (13 décembre 2004, 7 mars 2005, 16 mars 2005), précédées de plusieurs rencontres de travail du comité d'action et concertation, notamment pour chiffrer les besoins financiers des compagnies soutenues au fonctionnement et au projet.

En mai 2005, le comité exécutif du RQD déposait au comité d'administration une résolution modifiant le mandat du comité d'action et de concertation, eu égard à l'ampleur des tâches et des responsabilités incombant aux membres du comité d'une part, et d'autre part, pour que la communauté et le RQD puissent travailler à son rythme sur une actualisation du portrait de situation établi par le CALQ entre 2001 et 2003. Plus largement, cette recommandation visait à ce que le RQD se réapproprie le projet des Grands Chantiers de la danse de manière à pouvoir associer la communauté de la danse au travail de réflexion et de recherche de solutions.

En juin 2005, la présidente et la directrice du RQD rencontraient la nouvelle directrice du Service de la danse et de la musique pour lui faire part de la transformation du mandat du comité d'action et de concertation. Depuis, les travaux du comité d'action et de concertation ont été mis en veilleuse, le déménagement et l'actualité de l'automne ayant mobilisé la direction et l'équipe du RQD sur d'autres fronts chauds.

Dans la foulée des travaux du comité d'action et de concertation avec le CALQ, les compagnies soutenues au fonctionnement mettaient sur pied leur comité de réflexion, à l'issue d'une rencontre avec le CALQ, en février 2005. Au printemps 2005, une rencontre organisée par Diagramme, en lien avec les travaux du comité d'action et de concertation, permettait aux jeunes compagnies et aux chorégraphes indépendants de formuler leurs attentes sur le plan financier, organisationnel, technique et artistique. De leurs côtés, les diffuseurs spécialisés déposaient une demande de rencontre avec le CALQ et amorçaient avec le Service de la danse, au printemps 2005, une série de rencontres de travail qui se poursuivront jusqu'en mars 2006.

En marge de ces travaux, le RQD participait, en octobre 2004, à une journée d'information et de discussion convoquée par le CALQ dans le but de soumettre à l'ensemble des associations disciplinaires et des Conseils régionaux de la culture un projet de plan d'actions pour les trois prochaines années. Lors de cette rencontre de travail marquant les dix ans du CALQ, le directeur et président du CALQ exprimait son intention de rendez-vous annuels.

1.3. Conseil des Arts du Canada

Plusieurs rencontres ont eu lieu entre la direction du RQD et le chef du Service de la danse entre septembre 2004 et juin 2005, précédée, en octobre 2004, d'une rencontre d'Anne Valois avec le conseil d'administration. Lors de cette réunion, madame Valois informait le RQD de travaux en cours au sein du Service de la danse visant à documenter les enjeux liés à l'évolution de la discipline et de son financement entre 1982 et 2003 et à dégager des pistes de solution. C'est dans le même esprit que le Service de la danse du CAC, en collaboration avec Patrimoine canadien et le CALQ, participait à deux recherches sur l'environnement de la diffusion au Canada et la situation des festivals de danse au Canada.

En novembre 2004, la direction du RQD était invitée à participer à une séance du comité consultatif en danse, où était présenté aux fins de la discussion un premier état des travaux concernant l'évolution de la discipline et de son financement entre 1982 et 2003.

Suivront d'autres rencontres au cours de l'année avec Anne Valois et Louise Gagné pour faire le point sur différents dossiers, dont le projet des Grands Chantiers de la danse, l'avenir de l'Espace Jean-Pierre Perreault, le type de partenariat à établir avec le Canadian Dance Assembly, etc.

En février 2005, Anne Valois accompagnait la nouvelle présidente du Conseil des Arts du Canada, madame Karen Kain, invitée par le RQD à venir rencontrer les membres du conseil d'administration. Parmi les points abordés lors de cette rencontre : une présentation du RQD, la situation de la danse au Québec, ses enjeux et défis d'avenir, les conditions et exigences du travail de représentation politique sur la scène fédérale pour obtenir une augmentation des crédits alloués au CAC et à la danse.

L'annonce de la mise sur pied d'une coalition canadienne en arts justifiera une rencontre avec Simon Brault, vice président du Conseil des Arts du Canada, en mai 2005, afin de mieux saisir les tenants et aboutissants de cette nouvelle coalition et la part que pourrait être appelé à y jouer le RQD.

1.4. La Brigade volante

Auprès de la responsable de ce programme, madame Francine d'Entremont, nous avons trouvé régulièrement réponses à nos questions concernant l'avenir de ce programme et, plus particulièrement, du volet II (grâce auquel les compagnies ont accès à des ressources dans des postes névralgiques (administration, promotion, développement de marchés, levée de fonds). Nous avons également profité de ses conseils et de son soutien dans l'articulation d'une nouvelle demande à la Brigade volante, déposé en octobre 2005. Celle-ci vise à obtenir les fonds nécessaires pour fixer le cadre thématique, technique et financier du projet des Grands Chantiers de la danse.

Rappelons que l'obtention d'une première Brigade volante en mai 2004 nous aura donné accès aux expertises nécessaires pour mener à bien une démarche de planification stratégique et, plus particulièrement, pour doter le RQD du plan stratégique 2005-2008 qui sera présenté aux membres lors de l'assemblée générale de décembre 2005.

1.5. Patrimoine canadien

À l'automne 2004, le directeur des programmes culturels d'Un avenir en arts, Michel Lemay, invitait le RQD parmi d'autres associations et regroupements à poursuivre le travail de consultation amorcé en 2003, dans le but de revoir et d'améliorer les programmes du PIC et du PAC. D'autres rencontres avec Michel Lemay et Claudine Tremblay viseront à les sensibiliser au fait que le RQD est privé de tout soutien de la part de Patrimoine canadien, en raison des objectifs et critères des différents programmes en vigueur et, plus largement, pour faire état du fait que le Québec ne reçoit pas sa juste part.

Par ailleurs, le RQD a participé à la campagne nationale de lettres visant à faire pression sur les députés et les ministres pour que soient reconduits dans le nouveau budget fédéral les crédits alloués à Un avenir en arts, soit plus de 175 millions versés annuellement aux arts et à la culture, dont un 25 millions \$ au Conseil des Arts du Canada. Au printemps 2005, la ministre de Patrimoine canadien, madame Liza Frulla, pouvait annoncer un engagement de crédits de plus de 700 millions \$ répartis sur cinq ans dans Un avenir en arts. Lors d'une rencontre à Montréal avec les milieux des arts et de la culture à laquelle la vice présidente du RQD, Clothilde Cardinal, était invitée, la ministre faisait le point sur la campagne nationale de pression et s'engageait à faire en sorte que les crédits alloués au CAC

soient augmentés dans un avenir rapproché. Dans la foulée de cet engagement, le RQD envoyait une lettre à la ministre lui rappelant que l'augmentation des crédits alloués au CAC était vitale pour la danse.

1.6. Ministères des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada

À l'automne 2004, sur la base d'informations provenant du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international à l'effet qu'il fallait s'attendre à des coupures draconiennes dans le Programme de promotion des arts, le RQD s'associait au Conseil québécois du théâtre et au Conseil québécois de la musique dans la rédaction d'un mémoire qui sera acheminé au ministre Pierre Pettigrew en janvier 2005. Parmi les recommandations du mémoire, Les arts de la scène, grands ambassadeurs de l'identité canadienne à l'étranger, retenons celles-ci : que les budgets dédiés au Programme soient doublés ; que les résolutions du gouvernement en matière de politique étrangère, contenues dans l'énoncé de 1995, intitulé Le Canada dans le monde, soient mises en application ; que soit créé un groupe de travail réunissant les instances subventionnaires et des représentants des milieux culturels afin de définir un cadre d'intervention propre à chacune des instances et d'adapter les programmes de soutien à la diffusion internationale aux réalités des marchés et des compagnies artistiques appelées à tourner sur la scène internationale.

1.7. Conseil des arts de Montréal

L'arrivée en poste d'une nouvelle responsable des programmes de danse, Sylviane Martineau, en remplacement de madame Claire Adamczyk, permettra de réitérer la demande de revoir à la hausse le soutien financier attribué au RQD et, étant donné les exigences de sa mission, de lui assurer une subvention au fonctionnement. Parallèlement à cette démarche, nous avons sollicité une rencontre avec la directrice madame Danielle Sauvage ainsi qu'avec monsieur Henri Barras, membre depuis plusieurs années du conseil d'administration et représentant la danse parmi quelques autres. En raison des changements annoncés dans les règlements du Conseil des arts de Montréal, régissant entre autres la nomination des membres du conseil d'administration, il a été convenu de reporter cette rencontre à l'automne 2005.

Entre-temps, nous avons développé une relation de confiance avec la nouvelle responsable de la danse et ses avis, à plusieurs égards, nous ont été précieux.

1.8. Ville de Montréal / SDCQMDC

En janvier 2005, la Ville de Montréal déposait son projet de politique de développement culturel. Par l'entremise de l'Office de consultation publique de Montréal, les organismes et les citoyens étaient invités à faire part de leur opinion sur le projet. Le RQD a jugé important de rédiger un mémoire afin de sensibiliser la Ville aux besoins de la danse en équipements et en infrastructures d'une part, et en un soutien financier accru de la part du Conseil des arts, d'autre part.

Le RQD en a profité pour faire valoir l'importance de la contribution de la danse à la puissance créative de la Métropole et pour souligner le rôle essentiel des festivals disciplinaires dans le rayonnement de Montréal sur la scène internationale. Il a également mis en relief les collaborations fructueuses qui existent entre la communauté de la danse et les lieux de diffusion culturelle de la Ville, notamment par son offre en activités de développement de public et ses projets de résidence. Anik Bissonnette, présidente du RQD, Lorraine Hébert, directrice générale du RQD, et Daniel Soulières, directeur général

et artistique de Danse-Cité, ont présenté en audience le mémoire L'Avenir de la danse à Montréal devant les commissaires de l'Office de consultation publique de Montréal. Cette présentation a été chaleureusement accueillie par les commissaires et plusieurs auditeurs dans la salle, dont des représentants de la direction montréalaise du Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

À cette même période de l'année, le RQD cherchait désespérément à se reloger, suite à l'avis récent de non-renouvellement du bail au Balfour. Louise Laplante décidait de loger une demande auprès de Pierre Boucher, commissaire aux espaces et équipements culturels du Service du développement culturel de la Ville de Montréal. Celui-ci sera d'une aide précieuse dans la re-localisation du RQD dans l'édifice du MAI (Montréal, arts interculturels), et à l'intérieur de délais très serrés. Fin juin 2005, le RQD signait une entente de trois ans entre la Ville de Montréal et se voyait accorder une subvention de la Ville pour amortir une partie des travaux d'emménagement.

2. Relations publiques

Ayant comme objectif d'assurer à la danse une plus forte présence dans l'espace public, le RQD a cultivé avec les journalistes et les médias des relations assez soutenues. La directrice générale, Lorraine Hébert, a accordé plusieurs entrevues aux journalistes de la radio et de la presse écrite, entrevues en grande partie suscitées par les événements qui ont marqué la danse dans les deux dernières années et accru, il faut bien le dire, son capital de sympathie.

Parmi les interventions les plus significatives, citons la participation à trois reprises de Mme Hébert à l'émission radiophonique « Porte ouverte », animée par Raymond Cloutier, ainsi que trois entrevues téléphoniques pour l'émission radiophonique « Montréal-Express ». Que ce soit autour de l'affaire de la Fondation Jean-Pierre Perreault, de l'éventualité de nouveau festival, des conditions socio-économiques des interprètes et de la situation de sous-financement à laquelle l'ensemble de la communauté de la danse est aux prises, le RQD en a profité pour témoigner de la vitalité de la danse en soulignant, à titre d'exemple, la mobilisation de la communauté de la danse autour de la Journée internationale et les honneurs récoltés par la danse sur la scène nationale et internationale.

Du côté de la presse écrite, le RQD a su gagner la collaboration de la journaliste Aline Apostolska et du quotidien La Presse. Après deux rencontres exploratoires, la journaliste a publié un dossier sur la situation de la danse professionnelle au Québec, profitant de la couverture du volet danse à l'intérieur du festival Montréal en lumières pour soulever la question du rôle et du financement d'un festival international de danse à Montréal.

A l'annonce de la fermeture, en novembre 2004, de la Fondation Jean-Pierre Perreault, le RQD émettait un communiqué dans lequel il remettait en contexte l'événement, rappelant que la danse avait connu une croissance extraordinaire dans une période qui, marquée par des récessions économiques successives, a affecté les budgets alloués aux arts et freiné la création de structures et d'infrastructures essentielles à son développement. Des éléments de ce communiqué ont été repris dans des articles et des reportages qui, tout au cours l'année, ont contribué à sensibiliser l'opinion publique à la situation de la danse et, plus particulièrement, aux conditions des interprètes.

Devant le refus de la Fédération des syndicats des enseignants de lever la menace d'un troisième boycott des sorties culturelles, le RQD diffusait, le 30 juin dernier, un communiqué dénonçant les conséquences désastreuses, et déjà effectives, d'une telle mesure de pression sur les compagnies et les diffuseurs oeuvrant en direction des jeunes. Le RQD déplorait publiquement le gaspillage des efforts consentis par des enseignants, des représentants du milieu scolaire, des compagnies, des artistes et des diffuseurs pour sensibiliser les jeunes aux arts et tisser des passerelles entre le monde de la culture et de l'éducation. Un large extrait de ce communiqué a été repris dans la rubrique Pop Culture de Mélissa Pietracupa, dans l'hebdomadaire Voir.

Le RQD profite des occasions qui lui sont offertes pour favoriser la prise de parole de ses membres sur différentes tribunes. Par l'entremise du RQD, trois chorégraphes, Isabelle Van Grimde, Daniel Léveillé et Lynda Gaudreault étaient invités à prendre la parole lors de la journée de réflexion, « Qu'ils crèvent les artistes », organisée par le FTA en mai 2005.

3. Concertation disciplinaire

3.1. Tables de réflexion

Afin d'alimenter les travaux du Comité d'action et de concertation, le RQD a organisé deux tables de réflexion et collaboré avec Diagramme à la tenue d'une troisième. Les trois rencontres se sont penchées sur le type de soutiens que les Conseils des arts dispensent par le biais de leurs programmes de subventions et sur les améliorations à apporter au regard des besoins et insatisfactions exprimés.

Une première table réunissait, le 23 septembre 2004, des représentants de compagnies soutenues au projets ainsi que des chorégraphes indépendants.² Mireille Martin, alors directrice générale de Diagramme, et Lorraine Hébert, directrice générale du RQD, toutes deux du Comité d'action et de concertation animaient la rencontre. Une deuxième table, tenue le 30 septembre 2004, rassemblait des représentants des compagnies soutenues au fonctionnement.³ Mireille Martin et Lorraine Hébert ont animé ces rencontres tenues dans les bureaux du RQD.

Tessa Goulet, nouvellement arrivées au poste de directrice générale de Diagramme et membre du Comité d'action et de concertation, convoquait, le 27 avril 2005, une troisième rencontre à laquelle étaient de nouveau conviés les compagnies et chorégraphes soutenues au projet⁴. La rencontre s'est tenue à l'Agora de la danse et fût animée par Tessa Goulet. Francine Bernier, directrice générale et artistique de l'Agora de la danse et membre du Comité d'action et de concertation, Lorraine Hébert du RQD et plusieurs agents de Diagramme participaient à la rencontre. À partir du compte rendu de la première rencontre (celle de septembre 2004) avec cette catégorie de praticiens, les participants étaient

² **Martin F. Bélanger**, **Kathy Casey**, de Montréal Danse, **Deborah Dunn**, de Trial and Eros, **Brigitte Graff**, de Corps et Graff, **Lucie Grégoire**, de Lucie Grégoire Danse, **David Pressault**, de David Pressault Danse et **Frédérique-Annie Robitaille**, Zeugma, collectif de folklore urbain.

³ **Louise Bédard** et **George Krump**, de Louise Bédard Danse, **Hélène Blackburn**, de Cas Public, **Hélène Langevin**, de Bouge de là, **Gilles Savary**, de Fortier Danse-Création et **Pierre-Paul Savoie**, de PPS Danse.

⁴ **Daniel Bastien**, de *Le fils d'Adrien danse*, **Sarah Bild**, de *Bildanse*, **Alain Bolduc**, de *Par b.l.eux*, **Karine Denault**, chorégraphe indépendante, **Ginette Ferland**, de *bouge de là*, **Lucie Grégoire**, de *Lucie Grégoire Danse*, **Emmanuel Jouthe**, de *Danse Cape Diem/Emmanuel Jouthe*, **Pascale Levasseur**, de *La 2^e porte à gauche*, **Dominique Porte**, de *Système D/Dominique Porte*, **Marie-Claude Poulin**, de *kondition pluriel*, **David Pressault**, de *David Pressault Danse*, **Héloïse Rémy**, chorégraphe indépendante, **Guylaine Savoie**, des *Productions de la Gorgone*, **Catherine Tardif**, de *Et Marianne et Simon* et **Nadine Thouin**, de *Go-On Productions*.

invités à poursuivre la réflexion amorcée et à préciser leurs besoins sur le plan artistique, administratif et organisationnel.

Benoit Pelletier, adjoint à la direction générale du RQD, a agi comme secrétaire pour les trois rencontres. Les comptes rendus seront accessibles dans la nouvelle version du site Internet du RQD : [www. quebecdanse.org](http://www.quebecdanse.org).

3.2. Comités ad hoc

Pour orienter les position publiques du RQD sur différents dossiers, il fait appel à des comités ad hoc⁵ réunissant des professionnels directement concernés et particulièrement au fait des questions sur lesquelles il doit intervenir.

Pour rédiger son mémoire sur le projet de politique de développement culturel de la Ville de Montréal, le RQD a pu compter sur un comité ad hoc, réunissant une douzaine de professionnels de la danse. Les échanges très stimulants ont permis au RQD d'adresser à la Ville des critiques, des suggestions et des commentaires constructifs, dont certains ont été retenus dans la Politique.

En réponse au train de mesures intitulé Pourvoir la culture ensemble, présenté au milieu culturel par la ministre Line Beauchamp en mai 2005, le RQD a procédé à deux consultations. Une première convoquée pour vérifier la pertinence de la mesure Placements Culture pour les compagnies de danse et des diffuseurs spécialisés, réunissait des représentants de ces deux secteurs.⁶ La deuxième, concernant la mesure visant à maximiser l'utilisation des ressources disponibles par la mise en commun de ressources et de services,⁷ rassemblait des représentants des organismes de soutien et de services. Au fil de ces consultations, il est vite apparu que ces mesures ne sauraient profiter actuellement aux organismes, ceux-ci se débattant avec acharnement pour déposer des budgets équilibrés... Quant aux ressources, la communauté de la danse tire déjà le maximum du peu dont elle dispose.

3.3. Groupes de travail

Le RQD cherche à encourager des travaux de concertation initiés par les membres. C'est dans cet esprit qu'il a répondu à une demande de compagnies soutenues au fonctionnement de l'aider à démarrer un groupe de travail, ayant pu compter sur une subvention d'appoint pour rémunérer une ressource en animation et coordination. Rappelons toutefois que ce type de soutien est exceptionnel, l'essentiel des interventions du RQD en ce domaine se traduisant par l'apport des ressources humaines de l'équipe en place.

⁵ **Éric-Abel Baland**, de [bjm_danse] ballets Jazz de Montréal, **Paule Beaudry**, de La Danse sur les routes du Québec, **Diane Boucher**, **Daniel Campeau**, de Tangente, **Laurence Lemieux**, de Coleman & Lemieux, **André Malackett**, de La la la Human Steps, **David Pressault**, de David Pressault Danse, **Maya Ostrofsky**, interprète et membre du conseil d'administration et **Daniel Soulières**, de Danse-Cité

⁶ **Éric-Abel Baland**, de [bjm_danse] ballets Jazz de Montréal, **Alain Dancyger**, des Grands Ballets Canadiens de Montréal, **Laurent Montpetit**, de Danse-Cité, **Pierre Des Marais**, de Danse-Danse, **Liette Locas**, de O Vertigo, **Chantal Taillon**, de La la la Human Steps

⁷ **Paule Beaudry**, de La Danse sur les routes du Québec, **Laurent Montpetit**, de Danse-cité et **Gilles Savary**, de Fortier Danse-Création

3.4. Concertation canadienne en danse

Le travail de concertation avec la communauté de la danse au Canada a emprunté diverses orientations au fil des ans. Ainsi, le projet d'une Étude nationale sur la danse professionnelle au Canada a occupé une bonne partie du temps consacré à ce travail entre mars 2001 et juin 2004, alors que Louise Laplante coordonnait les travaux d'un comité directeur pancanadien chargé de déposer au Conseil des Arts du Canada un cadre de recherche. En juin 2004, le Conseil des Arts annonçait l'impossibilité de réaliser cette étude faute d'avoir trouvé les sources de financement requises.

En réaction à cette annonce, le comité directeur de l'Étude acheminait une lettre au directeur du Conseil lui signifiant la dissolution du comité directeur et rappelant l'importance que constituait la réalisation de cette étude, étant donné l'absence de données permettant de documenter la situation de la discipline et de cerner ses enjeux actuels sur le plan de son développement. Cette lettre ainsi que celle envoyée par les compagnies intermédiaires faisant état des conséquences de la disparition du volet II de la Brigade volante auront contribué à la mise en route, en août 2004, de travaux de recherche menés par le Service de la danse.

À l'automne 2004, Anne Valois rencontrait le conseil d'administration du RQD pour lui faire part d'un document en cours de rédaction visant à faire état des principaux enjeux de développement de la discipline au Canada et de l'évolution de son financement au CAC en retenant trois années de référence : 1982-83, 1992-93 et 2002-03. Il s'agit là d'un premier état de situation qui témoigne d'une réelle préoccupation du Conseil en termes de développement et de financement de la danse, et le RQD est fier d'avoir pu en être l'un des instigateurs par le biais des travaux qu'il a coordonnés au sein du comité pancanadien de l'Étude nationale entre 2000 et 2003.

L'arrivée de Karen Kain à la présidence du Conseil permettra sans doute d'éclairer le Conseil quant au bien-fondé des besoins et des revendications de la danse. Néanmoins, un travail de représentation s'impose et, plus particulièrement, la mise sur pied d'un comité de concertation canadienne en danse pour faire écho aux recherches menées par le Service de la danse.

Les conditions d'un travail de représentation politique sur la scène fédérale

Fondée en 2002, la Canadian Dance Assembly (CDA) est un organisme de services nationaux qui « a pour but de faciliter l'échange dynamique de renseignements appropriés à la danse professionnelle au Canada »⁸. Elle s'applique « à créer une puissante voix nationale en faveur de la danse professionnelle au Canada et à appuyer le développement de ressources pour ce domaine d'expression artistique »⁹.

Une première rencontre entre le RQD et le CDA avait lieu à Ottawa, le 11 juin 2004, suivie le lendemain d'une rencontre organisée par le CDA avec le directeur du Conseil des Arts du Canada, monsieur John Hobday. Dans les mois qui suivirent, le RQD fut sollicité pour devenir membre du CDA, donnant lieu à des discussions au sein du conseil d'administration du RQD, étant donné la structure de cette nouvelle association s'appuyant sur huit collègues, dont un permettant d'y inscrire le RQD à titre d'organismes de services et les autres d'y accueillir toutes les catégories de membres rassemblés par le RQD. Pour échapper à ce problème de représentation au sein de cette structure et, qui plus est, pour préserver son

⁸ Extrait du site Internet « www.dancecanda.net »

⁹ Ibid.

autonomie et son identité, le RQD a exploré avec le CDA et le Service de la danse du CAC différentes hypothèses de partenariat avec la communauté canadienne de la danse.

En mars 2005, le Conseil d'administration du RQD rencontrait deux personnes de la direction de la CDA, la coordonnatrice, Shannon Litzenberger, et Judy Harquail, consultante, afin de leur faire part des problèmes que posait la structure du CDA sans toutefois remettre en cause la pertinence de son existence. À l'issue de cette rencontre, les deux directions convenaient d'une rencontre avec les représentants du Service de la danse du CAC afin de voir comment structurer le travail de représentation politique sur la scène fédérale.

Lors de cette rencontre à Ottawa, en avril 2005, le RQD présentait deux hypothèses de travail. La première consistait en la création d'une fédération des associations de danse au Canada, hypothèse plus ou moins bien reçue puisqu'elle aurait impliqué le renforcement des autres associations de danse au Canada et le versement de subventions conséquentes.

La deuxième hypothèse de travail proposait un partenariat à égalité entre le RQD et la CDA dans des actions de représentation sur la scène fédérale. Cette solution a l'avantage de préserver l'autonomie des deux associations et, dans le cas du RQD, sa volonté d'être reconnu comme une association nationale, fait semble-t-il acquis au Conseil des Arts du Canada mais non à Patrimoine canadien. Il s'agirait donc de mettre sur pied un comité conjoint de stratégie politique constitué d'administrateurs des deux associations et de solliciter la participation de Robert Sirman aux travaux dudit comité, étant donné que le CDA l'avait retenu comme conseiller en représentation politique.

Pour faire avancer cette idée, une délégation du RQD (Kathy Casey, Lorraine Hébert et Louise Laplante) s'est rendue à Toronto, les 4 et 5 juin 2005, alors que la CDA y tenait son assemblée générale et des ateliers de discussion.

Toutes trois ont rencontré la direction de la CDA ainsi que quelques membres du comité de stratégie que la CDA était en train de mettre sur pied. Il fut convenu, à l'issue de cette rencontre exploratoire, d'une conférence téléphonique réunissant d'autres administrateurs des deux conseils d'administration afin de poursuivre la discussion sur une stratégie de représentation et un argumentaire. Cette conférence, qui a eu lieu en juillet 2005, fut peu productive en l'absence d'un animateur de conférence et à cause d'un transit difficile entre les deux langues.

Le RQD a également profité de son séjour à Toronto pour convier les directions générales des associations membres de la CDA à un déjeuner dans le but de faire connaissance et d'explorer les possibilités de collaboration et d'échange d'informations et de services. Les associations ont répondu avec enthousiasme à l'invitation. Laurence Lemieux, membre du conseil d'administration du RQD et membre de la CDA, s'est jointe à la délégation du RQD. La rencontre, très agréable, a permis de constater que l'hypothèse d'une fédération des associations n'était pas pertinente, étant donné les différences de missions et de structures. Par contre, l'idée de se concerter sur un même message, voire une même image, pour marquer les prochaines éditions de la Journée internationale de la danse, a été avancée.

L'année 2004-2005 aura permis au RQD de jeter les bases d'un partenariat avec la CDA sur le terrain de la représentation politique en direction du Conseil des Arts du Canada.

En termes pratiques, les moyens dont le RQD dispose pour soutenir ce travail de représentation et, plus largement, pour être véritablement en lien avec la communauté de danse au Canada sont limités. L'incapacité d'avoir accès à des subventions pour traduire en langue anglaise les outils de communication et des documents d'intérêt en matière de concertation et de représentation politiques, est la principale contrainte, son manque de ressources humaines et financières en était une autre. Bien que nous apprécions que le CAC accepte dorénavant d'inscrire, comme dépenses, dans la subvention versée pour faire de la concertation canadienne, les frais de traduction des documents afférents au travail du comité conjoint CDA / RQD, nous ne pouvons que déplorer l'absence de fonds nécessaires pour la traduction dans un pays où les deux langues, anglaise et française, sont reconnues officiellement.

4. Concertation interdisciplinaire

Défendre une meilleure place pour les arts et la culture dans la société et militer pour une réelle amélioration des conditions d'exercice des artistes et travailleurs en culture trament au quotidien les interventions du RQD. La conjoncture économique et politique encourage les fronts communs, d'où la présence du RQD au sein de coalitions permanentes et sa participation à des groupes de pression sur des enjeux plus spécifiques. Désireux de faire entendre la voix de la danse sur nombre de questions qui lui tiennent à cœur, le RQD siège également sur des tables de concertation, des comités consultatifs et des conseils d'administration, et est membre d'associations dont les missions sur la scène municipale et provinciale contribuent à la reconnaissance de la place des arts, et plus particulièrement de la danse, dans la société.

4.1. Mouvement pour les arts et les lettres (M.A.L.)

Membre cofondateur de cette coalition créée en 1999, qui regroupe huit organisations disciplinaires nationales et onze Conseils régionaux de la Culture, le RQD a été de toutes les opérations entourant la conception, l'organisation et la réalisation de la dernière campagne de mobilisation du milieu culturel. Outre sa présence aux réunions hebdomadaires du MAL, entre août et juin 2005, la directrice du RQD a pu compter sur les deux ressources aux communications pour relayer les informations auprès des membres et les inciter à participer activement aux différentes actions prévues dans le plan de la campagne 2005.

Dans un contexte persistant de menaces de coupure dans le budget du ministère de la Culture et des Communications, la campagne 2004-2005 adoptait la stratégie suivante : lancer un débat public sur la valorisation des arts et des lettres dans la société et la nécessité d'un financement public adéquat, en comptant sur les médias et sur les artistes pour informer et convaincre de la légitimité des revendications financières du M.A.L. Ces revendications visaient des augmentations de crédits de 18 millions \$ au CALQ, de 5 millions \$ à la SODEQ (5 millions \$) et de 150 millions \$ au CAC, avec l'appui du Bloc québécois.

Entre le 15 novembre et le 15 janvier, le M.A.L. a diffusé une série de bulletins aux artistes et travailleurs culturels contenant les arguments à utiliser dans leurs opérations de promotion de spectacles. Dans le

même esprit, une série de bulletins était diffusés auprès de 400 chroniqueurs culturels, journalistes et chercheurs.

En février, la campagne intensifiait la pression en orchestrant une campagne de lettres ciblant les ministres provinciaux et fédéraux de la culture et des finances, les premiers ministres du Canada et du Québec et le chef du Bloc québécois. Le M.A.L. profitera de la collaboration du Journal Voir pour couvrir les activités du M.A.L., publier les lettres dans son site Internet, inciter ses 160 000 membres à écrire des Coups de gueule, obtenir des entrevues avec les ministres de la Culture du Québec et du Canada et publier des portraits sectoriels, dont celui du Regroupement québécois de la danse, La danse agonise..., signé par la présidente Anik Bissonnette.

Entre le 23 février et le 9 mars, avaient lieu deux assemblées publiques, l'une à Montréal à la Sala Rossa, l'autre à Québec, au Premier Acte, ainsi qu'une assemblée politique au Club Soda où des représentants des associations disciplinaires et des Conseils régionaux de la Culture étaient invités à prendre la parole sur le thème suivant : Le sous-financement de la culture. Personne n'en parle ! Prendra la parole pour la danse, Lorraine Hébert, directrice générale du RQD.

Bien que les résultats de cette campagne aient été décevants, notamment du côté de la couverture de presse qui s'est avérée en-deçà des attentes nourries par la stratégie de communications du M.A.L., le budget préparé par le nouveau ministre des Finances n'affichera aucune réduction des crédits alloués au ministère de la Culture et des Communications. 5 millions \$ seront, par ailleurs, réservés pour soutenir la mise en place de Placements Culture, une mesure visant à encourager des investissements du privé dans les arts.

La question du financement privé des arts mobilisera le M.A.L et le RQD entre avril et juillet 2005, donnant lieu à deux rencontres, notamment avec le chef adjoint du cabinet Pierre Millet et le président et directeur général du CALQ, à deux séances d'information et de consultation convoquées par le ministère de la Culture et des Communications sur le projet Pourvoir la culture ensemble ainsi qu'à la rédaction par le M.A.L. d'un mémoire. Le RQD profitera de ces deux séances de consultation pour faire valoir ses positions en public et en privé sur la question du financement privé et acheminera, au 30 juin 2005, au ministère de la Culture et des Communications, un avis bien senti.

En juin 2005, le M.A.L. tenait une première journée de réflexion visant à redéfinir ses objectifs, sa plateforme de revendications et de mobilisation. De toute évidence, le M.A.L. entre dans une étape charnière de son évolution après sept ans de campagnes axées prioritairement sur la scène provinciale. Les avancées des dernières années sur la scène fédérale l'amèneront à travailler au sein de la Coalition canadienne des arts, mise sur pied en mai 2005.

La présence assidue de la direction du RQD aux réunions du Mouvement des arts et des lettres, entre août 2004 et juillet 2005, a contribué à mieux faire entendre les revendications de la danse sur la scène publique et politique.

4.2. Coalition canadienne des arts

En mai 2005, le RQD était invité à faire partie de cette nouvelle coalition au même titre qu'une vingtaine d'autres associations et organismes soutenus par le Conseil des Arts du Canada. Doublement représenté au sein de cette coalition, étant donné le rôle que le M.A.L. sera appelé à jouer comme membre du comité directeur, le RQD réussira à convaincre ses collègues du M.A. L. de faire appel à Edouard Lock comme porte-parole de la communauté artistique québécoise dans les actions qui seront menées au cours de l'automne 2005 sur la scène fédérale.

4.3. Coalition pour une réelle éducation artistique

À l'issue du Congrès 4 Arts et du Gala des Prix Essor (automne 2004), les associations des enseignants en arts (AQUESAP, ATEQ, FAMEQ, RQD) décidaient de réactualiser la CREA (coalition pour une réelle éducation artistique mise sur pied en 2000). Son objectif : faire pression sur le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, pour qu'il dépose enfin le projet de règlement sur la Loi de l'instruction publique, suite aux consultations effectuées au printemps 2004 sur les modifications qu'il entendait apporter au régime pédagogique de l'éducation préscolaire et de l'enseignement au primaire et au secondaire.

Le RQD pourra compter sur la contribution de Suzanne Gagnon, nouvellement élue au conseil d'administration et enseignante de danse au Collège Régina Assumpta, pour représenter la danse dans les actions menées par la CREA entre décembre 2004 et mars 2005.

Sous la bannière d'une CREA élargie, plusieurs actions seront menées : campagne de lettres signées par un nombre impressionnant d'artistes et d'acteurs du monde de l'éducation, à l'intention du ministre de Pierre Reid; rencontres en haut lieu avec les ministres de l'Éducation et de la Culture, avec Pauline Marois, Camil Bouchard et Jean Pierre Proulx, président du Conseil supérieur de l'Éducation; organisation d'une conférence de presse prévue le 25 janvier mais suspendue devant les rumeurs d'un remaniement ministériel; articles et émissions de radio; réaction publique de la CREA au dépôt du projet de règlement concernant la Loi sur l'instruction publique (février 2005) et rédaction par chacune des associations d'enseignants en arts d'un avis au Conseil supérieur de l'Éducation.

Les principales retombées des actions menées sur ce front : l'obligation d'assurer une continuité dans l'enseignement des arts au primaire et dans deux disciplines artistiques au moins; l'obtention de 350 heures consacrées à l'enseignement des arts au secondaire, plutôt que les 250 heures prévues dans le projet de modifications soumis au printemps 2004 pour consultation, et l'établissement d'une sanction des apprentissages artistiques pour l'obtention du diplôme d'études secondaires.

Dans l'avis rédigé par Suzanne Gagnon pour le RQD, Réaction au règlement modifiant le régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, Domaine des Arts, Discipline Danse, et acheminé au Conseil supérieur de l'Éducation, sont mentionnées les exigences liées à l'enseignement de la danse à l'école, dont l'embauche de spécialistes de la danse, l'accès à des équipements adaptés et la nécessité de promouvoir activement la place de la danse à l'école.

4.4. La Table de concertation culture-éducation

Remise sur pied en février 2004, cette table de concertation permet aux associations disciplinaires et aux spécialistes en enseignement des arts à l'école de faire valoir leurs points de vue sur les réformes pédagogiques, les mesures mises en place pour améliorer la place des arts à l'école et favoriser un meilleur arrimage entre l'éducation et la culture. Bien que les rencontres ne soient pas fréquentes, cette table constitue le seul lieu où débattre avec les fonctionnaires concernés des conditions et exigences de l'enseignement des arts à l'école. Outre la présence en plus grand nombre de spécialistes en enseignement des arts dans les écoles, la question du nombre d'heures consacrées à cette formation dans le cursus scolaire et celle de la fréquentation des spectacles professionnels sont toujours à l'ordre du jour.

Lors d'une réunion à l'automne 2004, il fut longuement question du projet du nouveau régime scolaire ainsi que du programme La Culture à l'école qui, sous prétexte de donner plus d'autonomie aux écoles et aux régions, a remplacé un programme qui avait permis de bâtir des ponts entre les enseignants et les diffuseurs oeuvrant en direction des jeunes publics d'une part, et entre les artistes et les écoles d'autre part.

Parmi les conséquences prévisibles de tels changements, ce qui a donné lieu à la formation d'un comité de veille composé de diffuseurs spécialisés et pluridisciplinaires, la diminution du nombre de représentations scolaires et de projets réalisés par des artistes professionnels dans les écoles. Des mesures furent annoncées pour rectifier le tir et devraient faire l'objet d'une évaluation lors d'une prochaine rencontre.

4.5. Coalition spontanée contre le boycott scolaire

Devant la menace d'un troisième boycott des activités culturelles, du reste annoncé par la présidente de la Fédération des syndicats des enseignants en février 2005, naissait une nouvelle coalition, dite spontanée, constituée des diffuseurs indépendants de RIDEAU, des diffuseurs spécialisés en Théâtre Jeunesse et des associations suivantes : Théâtre Enfances Unies, Conseil québécois du théâtre, Conseil québécois de la musique, Regroupement québécois de la danse.

Une première réunion, le 11 mars 2005, permettra de mettre sur pied un comité mandaté pour rencontrer de toute urgence le CALQ, les sous-ministres en titre à l'éducation et à la culture ainsi que le chef adjoint au cabinet de la ministre de la Culture et des Communications. À la suite de ces rencontres, était émis un communiqué annonçant, le 29 mars 2005, la mise sur pied de la coalition contre le boycott des sorties et activités culturelles et son plan d'action.

Une deuxième rencontre avec des représentants de la Fédération des syndicats des enseignants, dans les bureaux de l'Union des artistes, le 3 mai 2005, visait à les convaincre de suspendre cette mesure de pression, étant donné les conséquences dramatiques, chiffres à l'appui, d'un boycott annoncé en février, au moment où les producteurs et les diffuseurs ont l'habitude de signer leurs engagements pour l'année qui vient. Au terme de cette rencontre, peu productive, un communiqué était lancé sur le fil de presse dans le but d'alerter l'opinion publique. Devant le non-règlement des négociations au retour des vacances, une campagne de lettres adressées aux ministres de l'Éducation et de la Culture et des Communications, en août 2005, faisait état d'une baisse dramatique des représentations confirmées par les diffuseurs pluridisciplinaires (de 684 à 249) et par les diffuseurs spécialisés (de 1226 à 249).

Fin juin 2005, le RQD émettait un communiqué dénonçant le boycott des sorties culturelles et le caractère pernicieux du message envoyé par les enseignants à la population et aux jeunes, concernant la valeur des arts et de la culture dans la société...

Au retour des vacances, le Conseil québécois du théâtre proposait aux membres de la coalition spontanée la mise à exécution d'un plan d'interventions visant à occuper l'espace médiatique, à forcer les partis à trouver de toute urgence un terrain d'entente et à gagner l'engagement formel du ministère de la Culture et des Communications dans des mesures compensatoires aux pertes subies par les artistes et les compagnies en arts de la scène ainsi que par les diffuseurs oeuvrant en direction des jeunes publics.

4.6. Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC)

En juin 2003 se tenait l'assemblée générale du CQRHC. À cette occasion, la directrice du RQD était cooptée au conseil d'administration du CQRH. L'année 2004-2005 s'avérera cruciale, étant donné l'absence de toute garantie concernant la reconduction par les deux ministères impliqués (MCCQ et EQ) de l'Entente pour la mise en œuvre d'une Stratégie québécoise de développement des ressources humaines en culture. En l'absence d'une adhésion des ministres Claude Béchard et Line Beauchamp au modèle de formation continue développé dans le cadre de l'Entente et au sein des associations disciplinaires et des conseils régionaux de la culture, le RQD risquait de perdre, à la fin mars 2005, son poste de coordination en formation et perfectionnement disciplinaires. Plusieurs réunions du conseil d'administration seront consacrées à l'élaboration d'un plan d'action visant à convaincre les ministres et fonctionnaires concernés de la nécessité d'assurer la pérennité du modèle mis en place et, pour ce faire, de procéder à une évaluation qualitative du projet-pilote. En mars 2005, la firme Léger Léger procédait à une évaluation formative requérant la participation de 16 groupes de discussion. En mai 2005, les fonds étaient reconduits pour une année supplémentaire, reportant à mars 2006 la décision des deux ministères quant à l'avenir du programme de formation continue et du perfectionnement disciplinaire développé par le RQD.

En juin 2005, la directrice du RQD était élue pour un mandat de deux ans au conseil d'administration du CQRH et comme l'un des deux représentants du Collège de la musique, danse, cirque, théâtre. En juillet, le poste de coordonnatrice de la formation continue au RQD était non seulement reconduit mais bonifié, passant de 3.5 jours à 5 jours, sur la base d'une évaluation excellente du travail accompli durant l'année. Le détail des activités menés par la coordonnatrice du développement professionnel au RQD est relaté dans les chapitres Recherche et Développement et Formation et Développement disciplinaires.

La directrice du RQD participait à quatre réunions du conseil d'administration du CQRHC, à une Conférence spéciale des membres, à l'hiver 2004, et à l'Assemblée générale des membres en juin 2005.

4.7. Coalition pour la diversité culturelle

Membre du conseil d'administration de cette coalition réunissant plusieurs intervenants des milieux culturels québécois et canadiens, le RQD a participé à deux réunions entre août 2004 et mai 2005.

Rappelons que la Coalition canadienne pour la diversité culturelle exerce, depuis la première conférence qu'il tenait sur cette question à Montréal en 2001 et une deuxième à Paris en 2003, un leadership important au sein de la coalition internationale pour la protection de la diversité culturelle. Grâce au dynamisme de la coalition québécoise et canadienne, près d'une vingtaine de coalitions pour la diversité culturelle ont vu le jour à travers le monde, constituant autant de noyaux d'influence auprès des gouvernements des pays concernés.

En août 2004, le gouvernement du Québec et Patrimoine canadien conviaient le RQD, parmi d'autres représentants des milieux culturels québécois et canadiens, à une table ronde présidée conjointement par les ministres Line Beauchamp et Liza Frulla. À l'ordre du jour de cette réunion : la présentation du texte de la Convention internationale pour la protection de la diversité des expressions culturelles et artistiques, rendu public par le directeur général de l'Unesco en juillet 2004, suite à son approbation en juin de la même année par 127 pays. Pour orienter les discussions suscitées par le texte, des experts de la question avaient été invités, dont Yvan Bernier ayant participé à l'élaboration du texte de la Convention internationale qui nous était présenté. En clôture, les deux ministres étaient invités à faire une allocution dans laquelle elles soulignaient leur engagement à soutenir la démarche de l'Unesco et à faire tout en leur pouvoir pour que la Convention internationale soit ratifiée par une majorité des pays dans les mois qui viennent. À cette occasion, la ministre Liza Frulla rappelait l'importance de faire avancer le projet d'une politique culturelle canadienne.

En mai 2005, le RQD participait à une séance statutaire du conseil d'administration de la Coalition pour la diversité culturelle. Lors de cette séance, nous apprenions que le texte final de la Convention serait soumis au vote des pays membres de l'Unesco, en octobre 2005, lors de sa 33e Conférence générale.

À terme, la Convention sera signée par plus de cent cinquante pays en dépit des efforts déployés par les États-Unis pour faire échouer l'ensemble du processus. Pour devenir une véritable loi internationale, cette Convention doit être ratifiée par au moins 60 des pays signataires, ce qui donne à mesurer l'ampleur du travail de représentation et de lobby que la coalition internationale et les coalitions nationales auront à faire dans les mois qui viennent.

4.8. Adhésion à d'autres organismes

Le RQD est membre du comité consultatif de l'Observatoire en Culture, de Culture Montréal, des Arts et la Ville et de la Conférence canadienne des Arts.

III. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

1. Portrait de la situation de la main d'œuvre en danse

En novembre 2002, le RQD a déposé une demande au Fonds national de formation de la main-d'œuvre (FNFMO) pour la création d'un organisme collecteur et la mise en place d'une mutuelle de services de formation. Cette initiative visant à soutenir les entreprises du secteur de la danse dans leurs efforts pour former leur personnel avait pour objectif principal d'inciter les organismes assujettis à la Loi 90 à mettre en commun leurs investissements destinés au rehaussement des compétences professionnelles.

Les paramètres de ce projet d'expérimentation ont été modifiés en janvier 2004 lorsque le gouvernement a changé le seuil d'assujettissement des entreprises à la Loi 90, le haussant de 250 000 \$ à 1M \$ de masse salariale. Ce changement a eu pour conséquence de faire passer le nombre d'organismes assujettis de onze à deux pour le secteur de la danse professionnelle. Il est devenu évident que les objectifs initiaux de ce projet ne pouvaient plus être atteints.

C'est dans ce contexte que le RQD a réalisé une étude intitulée Portrait de situation de la main-d'œuvre dans les organismes de danse et diagnostic des besoins de formation continue du secteur de la danse professionnelle au Québec. La réalisation de cette étude a nécessité une vaste consultation à laquelle ont participé 29 organismes de danse et 90 artistes et travailleurs culturels. Celle-ci s'est déroulée en trois étapes :

1. Réalisation d'un portrait de situation de la main-d'œuvre dans les organismes de danse (par questionnaire avec un taux de réponse de 61 %)
2. Identification des besoins en formation continue des interprètes, chorégraphes, responsables des communications et agents de développement (sondage)
3. Validation des résultats et établissement des priorités (groupes de discussion et entrevues individuelles)

Cette étude est riche en informations sur les besoins d'une main d'œuvre qualifiée pour le secteur de la danse professionnelle et va guider les interventions du RQD en matière de développement professionnel dans les prochaines années.

Les organismes consultés ont démontré une réelle volonté à se concerter et à mettre en commun les ressources dont ils disposent pour relever les défis posés par la formation d'une main d'œuvre qualifiée et sa rétention au sein du secteur de la danse professionnelle. Bien que le projet initial de mutualiser les budgets de formation n'ait pas été réalisé, ce travaux ont permis d'identifier des besoins communs de formation, de faire avancer l'idée d'une mise en commun des ressources, d'évaluer la faisabilité du partage des coûts des formations entre plusieurs organismes.

2. Regards croisés sur la diffusion internationale de la danse contemporaine québécoise

En juin 2005, Cyrille Commer déposait les résultats d'une étude que lui avait confiée le RQD, au printemps 2004, et qui consistait à dresser le portrait de la situation de la diffusion internationale de la danse contemporaine québécoise.

Cette étude, soutenue et encadrée par le RQD, s'appuie sur les données publiées par le CALQ dans le Constat no 6, juin 2003, sur celles provenant du Ministère des Affaires extérieures et Commerce international pour les mêmes années (2001-2003) et sur celles fournies dans les budgets de tournées déposés au CALQ par une vingtaine de compagnies, après autorisation de leur part.

Parallèlement à l'analyse de ces données, qui confirme une réelle augmentation du nombre de représentations en tournée du côté de quatre compagnies majeures et une tendance à la stagnation voire au repli des marchés pour les compagnies intermédiaires et les compagnies soutenues au projet, l'étude cherche à cerner les enjeux de la diffusion internationale dans les années à venir en s'appuyant sur les informations recueillies auprès d'une trentaine de personnes. La liste des personnes interviewées réunit une grande variété d'expériences et de réalités : représentants de compagnies majeures, de compagnies intermédiaires, de compagnies soutenues au projet, diffuseurs québécois et programmateurs étrangers, agents en diffusion et en développement, critiques de danse.

Bien que cette étude ne soit pas encore diffusée, puisqu'elle doit être soumise à un comité de validation puis approuvée par le Conseil d'administration, elle contribue à identifier les conditions requises pour répondre aux exigences de la diffusion internationale et confirme la nécessité d'intervenir en force sur tous les maillons de la chaîne. Un dossier à suivre.

IV. FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DISCIPLINAIRES

1. Programme d'entraînement et de perfectionnement des interprètes

En 2004-2005, le programme d'entraînement et de perfectionnement était constitué d'un seul volet, soit le Soutien à l'entraînement. La hausse très importante des demandes de remboursement des dernières années a amené le RQD, après évaluation, à suspendre les volets II, Classes de maître, et III, Soutien aux initiatives des danseurs. Ce dernier volet a toutefois été transféré dans les activités de formation financées par Emploi-Québec.

1.1. Soutien à l'entraînement

L'objectif du Soutien à l'entraînement est d'aider les interprètes en danse à assumer le coût d'un entraînement régulier tout au long de l'année, dans des techniques variées, condition indispensable à l'exercice de leur profession, qu'ils soient en période de répétition, de représentation, sans emploi ou au chômage. Pour être éligibles, les membres doivent remplir une demande de participation et répondre aux critères d'admissibilité du programme régulièrement révisés pour s'adapter à la réalité. Le RQD rembourse jusqu'à 7 \$ par classe, pour un maximum de 500 \$ par danseur annuellement, selon la demande et les fonds disponibles.

Le remboursement des classes d'entraînement a débuté en juillet 2004 et s'est poursuivi jusqu'en juin 2005. Le premier remboursement de l'année, effectué au début du mois de juillet, a permis de rembourser rétroactivement les classes suivies en avril, mai et juin 2004, lesquelles n'avaient pu être remboursées en 2003-2004, faute de fonds étant donné une demande exceptionnelle entre juillet 2004 et mars 2005. Le montant remboursé fut de 5 \$ par classe de juillet à décembre 2004. Ce montant est passé à 7 \$ par classe en janvier 2005, suite à une réévaluation de la demande et du budget disponible.

Les résultats de 2004-2005 sont les suivants :

- 244 artistes membres du RQD ont été admis au programme de remboursement des classes d'entraînement. De ce nombre, 203 ont demandé et reçu une aide financière pour leur entraînement dont : 84 % des participants étaient de la région de Montréal, 3 % de la région de Québec et 13 % des autres régions.
- Le RQD a remboursé 55 032 \$ se répartissant ainsi :
 - 45 801 \$ pour rembourser 7 795 classes
 - 4 430 \$ pour rembourser 102 stages intensifs
 - 4 801 \$ pour rembourser 101 abonnements
- Le RQD a répondu à 683 demandes de remboursement. 80 % des demandes provenaient des membres individuels professionnels, 15 % des membres associés et 5 % des membres corporatifs.
- Les membres individuels professionnels ont reçu 84 % de l'enveloppe du programme, les membres associés, 13 %, et les membres corporatifs, 3 %.
- En moyenne, les interprètes ont reçu 271 \$ chacun.
- Le coût moyen d'une classe d'entraînement était de 11,73 \$, celui d'un stage intensif, 48,82 \$, et celui d'un abonnement, 25,69 \$.
- Les classes de ballet comptent pour 48 % des classes remboursées, l'entraînement Perffmax arrive au 2e rang avec 14 %, tandis que la danse moderne représente 13 % des classes remboursées. Les 25 % restant regroupent les classes de yoga, les classes de Pilates et diverses autres formes d'entraînement.

Le remboursement des classes d'entraînement connaît une popularité croissante d'année en année. Entre 2001-02 et 2004-05, le nombre de participants s'est accru de 65 %, le nombre de classes remboursées a augmenté de 52 % et le montant versé aux interprètes a connu une augmentation de 49 %. Depuis la création du programme en 1994, 1 500 danseurs ont reçu du RQD près de 350 000 \$ en soutien financier pour leur entraînement, ce qui correspond à plus de 53 000 classes d'entraînement remboursées.

1.2. Entraînement au YMCA Guy-Favreau

En plus de bénéficier du remboursement des classes, les danseurs peuvent s'entraîner à prix modique au YMCA du Complexe Guy-Favreau de Montréal, grâce à une entente conclue en 1997 entre ce YMCA et le RQD. En 2004-2005, 36 danseurs se sont procurés 65 cartes mensuelles.

2. Formation continue

Dans le cadre du projet pilote de formation continue, le RQD a reçu du CQRHC une subvention qui finance un poste de coordonnatrice du développement professionnel, l'équivalent de trois jours et demi de travail, et dont le mandat est d'assurer le développement des compétences dans différentes fonctions de travail en danse.

2.1. Programmation

Pour la sixième année, le RQD a proposé aux artistes et travailleurs culturels en danse une programmation d'activités de formation continue, adaptées aux besoins et offertes à un coût abordable. La programmation de 2004-2005 comptait 14 projets donnant lieu à 53 activités auxquelles ont pris part 321 participants. Les activités ont totalisé 666 heures de formation. Comparativement à l'année précédente, le nombre d'heures de formation a augmenté de 90 % et le nombre de participants s'est accru de 119 %.

Les évaluations des participants font état d'un taux de satisfaction très élevé : une moyenne de 3,73 sur une échelle de 1 à 4, ce dernier correspondant à l'énoncé " tout à fait satisfait ". Une dizaine de projets ont été réalisés, de « Développer un discours sur la danse contemporaine » à « Initiation au maquillage de scène » en passant par « Positionnement et diffusion en danse ».

Les activités de formation financées au volet multirégional ont attiré 142 participants provenant de treize régions du Québec. Huit ateliers de danse pour artistes professionnels ont eu lieu à Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières. Un stage annuel de formation continue pour les enseignants en danse classique rattachés aux écoles membres du RÉPDCQ a connu un franc succès. D'autres activités réalisées par la Danse sur les routes du Québec ont contribué au développement des compétences des agents de développement.

2.2. Politique de formation continue

Le RQD, qui intervient en développement professionnel depuis plus de dix ans, est convaincu de l'importance de cet axe d'intervention pour le développement du secteur de la danse professionnelle. La capacité des organismes en danse de former et de conserver en poste une main d'œuvre qualifiée est l'un des enjeux majeurs de la discipline. En 2004-05, le RQD s'est doté d'une politique de formation continue réitérant et précisant son engagement dans le développement professionnel des artistes et des travailleurs culturels de la discipline.

À ce jour, le perfectionnement individuel a occupé une large part des interventions du RQD, ce qui correspond aux objectifs de formation visés, tels que définis dans la Politique de formation continue 2005-2008 du RQD pour le secteur de la danse professionnelle au Québec :

1. Répondre aux besoins de perfectionnement des artistes et des travailleurs culturels
2. Soutenir l'insertion professionnelle des artistes de la relève dans le milieu professionnel
3. Favoriser la formation et l'intégration des travailleurs culturels dans les organismes de danse
4. Soutenir les artistes dans leur cheminement de carrière
5. Aider les organismes à relever les défis de développement et de consolidation des compétences de leurs ressources humaines

6. Fournir une offre de formation continue adaptée à l'évolution des métiers de la danse

Cette politique a été adoptée par le Comité exécutif en avril 2005.

2.3. Comité de formation continue Arts et culture de l'île de Montréal

Le RQD représente le secteur de la danse au Comité de formation continue Arts et culture de l'île de Montréal (anciennement nommé Comité consultatif régional Arts et culture de Montréal, CCR). La coordonnatrice, qui participe aux travaux de ce comité depuis 1998, a pour mandat d'estimer les besoins de formation continue et de présenter à la Direction régionale de Montréal d'Emploi-Québec un plan d'action annuel. Elle s'occupe également de prioriser les projets de formation déposés par les organismes de danse. Elle agit à titre d'intermédiaire entre Emploi-Québec et les organismes du secteur, en leur transmettant l'information et la documentation pertinentes. Enfin, elle conseille les organismes qui déposent des projets de formation et les soutient dans l'élaboration de leur projet de formation, au besoin.

3. Congrès 4 arts

Le RQD a prêté son concours à la préparation et à la tenue du Congrès 4 Arts, un événement bisannuel rassemblant les spécialistes en enseignement des arts à l'école. Outre sa participation à plusieurs réunions d'organisation de l'événement, il a collaboré financièrement à la tenue d'ateliers donnés par des artistes de la danse. Soulignons l'importante contribution de Nicole Turcotte, responsable de la conception et de la coordination du programme d'ateliers offert aux enseignants en danse. Compte tenu du thème du congrès 2004, soit le rôle respectif des enseignants et des artistes dans l'éducation des jeunes, le RQD a également travaillé à l'élaboration d'un théâtre d'intervention en ouverture du congrès et organisé un apéro-causerie. Des chorégraphes, interprètes et diffuseurs, invités par le RQD, ont pu partagé leurs réalités avec une trentaine d'enseignants et exploré des manières de mieux faire ensemble.

4. Intégration professionnelle de la relève

La coordonnatrice du développement professionnel a fait partie du comité organisateur de Danse Transit, un tremplin pour la relève, un événement mis sur pied par le Centre de ressources et transition pour danseurs (CRTD). Ce rassemblement vise notamment à outiller les finissants des écoles de formation professionnelle en danse et les danseurs diplômés depuis 2002 et à favoriser, ainsi, leur insertion au marché du travail. La collaboration avec le CRTD se poursuivra en 2005-2006.

V. VIE ASSOCIATIVE

1. L'assemblée générale annuelle 2004

Le RQD tenait son assemblée générale annuelle le 5 décembre 2004 dans les locaux du Monument national. 99 membres professionnels dont 59 membres individuels et 40 membres corporatifs y ont assisté, ainsi que 10 membres associés, 2 observateurs et 8 membres de l'équipe du RQD. Normand Dulude présidait l'assemblée et Jean Allard, comptable agréé, assurait la présentation des états financiers. Un total de 111 participants comparativement à 74 en 2003, soit une hausse de 50 %.

Les membres ont procédé à l'élection du conseil d'administration. Les délégués des membres individuels ont élu Anik Bissonnette, Suzanne Gagnon et Maya Ostrofsky, et les délégués des membres corporatifs ont élu Kathy Casey, Suzanne Provencher et Emmanuel Jouthe. L'assemblée générale a ensuite élu Anik Bissonnette à la présidence du conseil d'administration succédant à Pierre-Paul Savoie qui a connu cinq années de navigation intense à la barre du RQD.

Dans son allocution, le président sortant a présenté et commenté le rapport annuel d'activités 2003-2004. Il a rappelé combien le travail de représentation et de concertation était une préoccupation de tous les instants citant, notamment, les opérations de mobilisation menées par la coalition du MAL, l'avancement des travaux de la coalition pour la diversité culturelle, la mobilisation des associations d'enseignants en arts, la relance des travaux de la table de concertation culture-éducation, l'implication du RQD dans l'organisation du Congrès 4 Arts.

Comme ce fut le cas en 2003 et 2004, cette assemblée fut suivie d'activités favorisant la discussion et les échanges entre les membres. Au programme de l'après-midi, un atelier empruntant le déroulement suivant :

1. La perception de chacun face à la situation actuelle de la danse ; les contraintes qui pèsent sur elle et les opportunités qui s'offrent à elle.
2. Les entraves (ou obstacles) à la concertation et les moyens d'y remédier.
3. Les règles de la concertation.
4. Les arguments pour convaincre de la nécessité d'investir en danse.

La grande majorité des participants s'est volontiers prêtée au jeu qui se présentait comme un exercice pratique de concertation. Les règles du jeu permettaient de mettre cartes sur table, en toute liberté et sans censure, et de poser un regard à la fois lucide et constructif sur les réalités vécues par les uns et les autres au sein de la communauté de la danse. De plus, la démarche proposée permettait de passer du constat à la recherche de pistes de solution aux problèmes identifiés et discutés. Les idées et propositions avancées lors des ateliers ont grandement inspirées les objectifs et les actions contenus dans le plan stratégique 2005-2008.

Les participants sont sortis de l'atelier avec le sentiment d'avoir avancé comme artiste faisant partie d'un milieu. Ils ont pu se rendre compte de la complexité de leur milieu et des défis à relever. Le fait d'avoir échangé pendant deux heures avec des gens de tous les secteurs de la danse a permis de démystifier l'Autre, de se rendre compte qu'il est tout à fait possible de partager des informations, d'échanger sur des

réalités diverses et d'avancer dans la même direction. Le RQD souhaite avoir les moyens de multiplier les occasions de rencontres intersectorielles sur des questions concernant l'avenir de la danse au Québec.

2. Le membership en 2004-2005

Au 30 juin 2005, le RQD comptait 442 membres se répartissant ainsi : 334 membres individuels professionnels, 56 corporations professionnelles et 46 membres associés – dont 2 organismes et 44 individus – ainsi que 6 membres honoraires.

Nous remarquons une légère variation par rapport à l'année précédente qui s'explique ainsi :

- 63 membres individuels professionnels de plus que l'année précédente (Cela s'explique par une augmentation de 60 % du secteur de l'enseignement. Cette catégorie de membres fluctue en raison du caractère bisannuel du Congrès 4 Arts auquel le RQD prête son concours.
- 2 membres corporatifs en plus
- 24 membres associés en moins

Il faut noter que les membres honoraires ne sont comptabilisés séparément que depuis l'année financière 2001-2002.

Le RQD accueillait, au cours de l'année 2004-2005, 75 nouveaux membres dont 2 corporations, 49 membres individuels professionnels et 24 membres associés.

3. Travaux du conseil d'administration et du comité exécutif

Au cours de l'année 2004-2005, on dénombre 6 réunions du conseil d'administration et 9 réunions du comité exécutif.

En plus de ces réunions, le conseil d'administration a tenu une séance de lac-à-l'épaule en septembre 2004 dans le but d'orienter les travaux de planification stratégique qui permettront de déposer à l'Assemblée générale 2004 les Nouvelles Orientations stratégiques du RQD.

4. Rencontres informelles entre les membres

Dans le but de permettre des rencontres informelles entre ses membres, le RQD a réuni des interprètes désireux d'organiser une série de « 5 à 7 » pour la communauté de la danse. Au total, cinq rencontres ont eu lieu au cours de l'année 2004-2005 et ont réuni, au café Esperanza à Montréal, plus d'une centaine de membres et de futurs membres du RQD. Ces « 5 à 7 » se sont rapidement révélés de précieux espaces de rencontre, d'échanges et discussions. Histoire de laisser foisonner les idées, de débattre librement de sujets d'actualité ou tout simplement de mettre des noms sur des visages et des visages sur des noms. Ce projet de rencontres informelles répond à un besoin exprimé lors de l'Assemblée générale 2003. Il a été initié pour aider la communauté de la danse à tisser des liens. Tous sont invités : interprètes, chorégraphes, enseignants et administrateurs. Cinq nouvelles rencontres sont déjà inscrites à l'agenda de l'année 2005-2006.

VI. RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

1. Le financement

Au nombre des responsabilités qui occupent la direction et l'équipe du RQD, existe la recherche constante de sources de financement pour assurer son fonctionnement et réaliser des projets.

1.1. Fonctionnement

Le RQD est financé d'abord et avant tout par ses membres qui, par leur adhésion, leur inscription et contribution aux activités ont assuré des revenus propres au montant de 67 747 \$ en 2004-2005, soit 11,5 % des revenus totaux.

Le RQD reçoit une subvention du Conseil des arts et des lettres du Québec qui assure un fonctionnement de base, une partie des coûts du Programme d'entraînement et de perfectionnement des interprètes et le travail de concertation interdisciplinaire, notamment au sein du Mouvement pour les arts et les lettres (MAL).

En 2004-2005, cette subvention se répartissait ainsi :

- 186 375 \$ pour le fonctionnement
- 25 000 \$ pour le Programme d'entraînement
- 19 000 \$ pour la concertation interdisciplinaire

Le montant attribué au fonctionnement représente 31,5 % des revenus totaux comparativement à 34 % en 2003-2004. Cette subvention permet de payer :

- la rémunération d'une équipe de base qui comprend la direction générale, l'administration (gestion financière et compatibilité) et la réception, soit 2 postes à temps plein et 2 postes à temps partiel
- les frais généraux tels : les frais de représentation et de déplacements, le loyer, l'entretien, les taxes et les assurances, les fournitures, les équipements de bureau et l'informatique, les télécommunications, poste et messagerie, les contributions de l'employeur, les honoraires et les services professionnels, les intérêts bancaires et les frais divers

1.2. Projets

Le RQD ne saurait remplir sa mission sans l'appui de subventions additionnelles. Il doit donc développer des projets et trouver le financement nécessaire pour payer les salaires et les frais afférents. Les revenus attribués à l'ensemble de ces projets représentent 57 % des revenus totaux.

PROJETS FINANCES AU NIVEAU FÉDÉRAL

A) Conseil des Arts du Canada

En 2004-2005, le Conseil a attribué trois subventions de projets pour une somme globale de 86 000 \$, une hausse de 8 % comparativement à 2003-2004, lesquelles ont permis de financer les salaires du service des communications, une partie des coûts du Programme d'entraînement et de perfectionnement des interprètes ainsi que les travaux de concertation pancanadienne.

De plus, une Brigade volante au montant de 8 000 \$ a été accordée pour financer certains travaux liés à la planification stratégique du RQD.

B) Patrimoine canadien

Ce ministère ayant annulé son programme de subvention dédié à la Journée internationale de la danse, aucune subvention n'a été reçue cette année.

PROJETS FINANCÉS AU NIVEAU PROVINCIAL

A) Ministère de la Culture et des Communications

Une subvention du MCCQ a permis de réaliser une Étude sur la diffusion internationale de la danse contemporaine.

De plus, une petite subvention salariale au montant de 1 339 \$ a contribué à financer un poste de travail pendant quelques semaines au cours de la saison estivale.

B) CQRHC

Depuis 2001-02, le RQD bénéficie d'une subvention qui assure une partie des salaires liés au développement professionnel. En 2004-2005, ce montant a été fixé à 35 840 \$.

C) Emploi-Québec

Les activités de formation professionnelle sont rémunérées en totalité par Emploi-Québec selon les différents projets acceptés. Cette année, ces activités ont généré 81 437 \$ de revenus pour couvrir un montant égal de dépenses, soit près du double de l'année 2003-2004.

Emploi-Québec attribue aussi des subventions salariales qui permettent d'embaucher du personnel de soutien. Ainsi en 2004-2005, ces subventions ont totalisé 10 408 \$, soit moins de la moitié de la saison 2003-2004 et ce, en raison de coupures gouvernementales.

D) Fonds national de formation de la main d'œuvre

En 2003-2004, le FNFMO a accordé une subvention globale de 80 000 \$ pour la réalisation de travaux liés au projet d'une Mutuelle de services de formation continue. En raison des modifications apportées par le gouvernement provincial, en 2004-2005, à la loi 90 sur le développement de la main d'œuvre, la Mutuelle n'a pu être réalisée. Des dépenses de 66 370 \$ avaient déjà été encourues, c'est donc une somme de 13 630 \$ qui a été retournée au FNFMO.

PROJET FINANCÉ AU NIVEAU MUNICIPAL

A) Conseil des arts de Montréal

Une subvention au montant de 20 000 \$ a été attribuée pour financer une partie des coûts du Programme d'entraînement et de perfectionnement des interprètes.

B) Ville de Montréal

Une subvention au montant de 25 000 \$ a été accordée pour des activités de promotion et de visibilité. Cette subvention a été allouée aux outils de promotion de la Journée internationale de la danse 2005, à la conception et la mise en ligne du Calendrier des spectacles de danse et à la refonte du site Internet du www.quebecdanse.org.

Le financement du RQD peut varier grandement d'une année à l'autre, car seuls les revenus autonomes et l'unique subvention de fonctionnement du CALQ sont généralement stables. Ainsi, au 30 juin 2005, les revenus totaux ont été de 591 587 \$ par rapport à 539 498 \$ en 2004, soit une hausse de 10 % environ, attribuable à la hausse des revenus de projets.

2. L'équipe

Les ressources humaines vont de paire avec les ressources financières. Le RQD ne peut que rémunérer trois postes, soit ceux de la direction générale, de l'administration et de la réception. Les autres postes sont tributaires de subventions spécifiques. Voici un tableau illustrant cet état des faits en 2004-2005.

2.1. Ressources humaines en relation aux ressources financières

Fonctionnement (CALQ)	Subventions spécifiques	Programmes d'emploi (26 semaines maximum au lieu de 27)
Directeur général Gestion financière et administration (contractuel) Comptabilité (contractuel) Responsable du secrétariat et de l'accueil aux membres	Adjoint à la direction générale et aux communications (renouvelable aux trois ans) Responsable des communications (renouvelable aux trois ans) Coordonnateur du développement professionnel (venant à échéance au 31 mars de chaque année) Adjoint au développement professionnel (prenant fin en 2004-2005)	Assistant webmestre Préposé au classement (a quitté avant la fin de son terme et n'a pu être remplacé en raison de coupures gouvernementales)

2.2. Roulement de personnel

Le RQD n'est pas le seul organisme dans le secteur de la danse professionnelle au Québec à éprouver des difficultés à maintenir son personnel en poste. Le tableau ci-dessus démontre la précarité de l'équipe étant donné le nombre limité d'emplois stables. Par ailleurs, cette situation a été améliorée en 2004-2005. L'équipe de base est demeurée stable. Seuls les postes liés aux projets terminés et aux programmes d'emploi ont connu des changements. Notre équipe est efficace et dynamique. La liste des personnes en poste au 30 juin 2005 se trouve en annexe, mais il convient ici de saluer les personnes qui ont quitté le RQD en cours de saison :

- Gaëlle Champs-Granat, au poste de chargée du projet de Mutuelle de services de formation continue
- Alix Guéry, au poste d'assistant webmestre
- Namsavanh Phedavone, au poste de préposée au classement

Le membership

	1998-99	1999-00	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05
ORGANISMES							
Compagnies	24	32	38	41	37	40	40
Diffuseurs	3	5	6	6	6	4	6
Écoles de danse	4	3	2	2	4	6	4
Organismes de service				2	2	4	6
Sous-total organismes	33	42	46	51	49	54	56
INDIVIDUS							
Interprétation	128	149	151	136	165	169	194
Formation	107	88	103	75	69	54	83
Création/prod/diff.	61	53	54	51	50	48	57
Sous-total individus	294	290	308	262	284	271	334
MEMBRES ASSOCIÉS							
Organismes	2	2	3	1	2	4	2
Individus					66	68	
Intermédiaires	63	62	97	74			49
Étudiants	16	28					1
Soutien	3	1					
Sous-total associés	82	91	100	75	68	72	52
MEMBRES HONORAIRES							
				5	6	6	6
GRAND TOTAL	411	423	456	393	407	403	448

Le comité exécutif, le conseil d'administration et l'équipe

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composé de treize membres.

Membres corporatifs

Kathy Casey

Directrice artistique
Montréal Danse

Clothilde Cardinal

Codirectrice générale et artistique
LOMA (Danse Danse)

Suzanne Provencher

Directrice administrative
Compagnie Marie Chouinard

Laurence Lemieux

Codirectrice générale et artistique
Coleman & Lemieux Inc

Emmanuel Jouthe

Directeur artistique
Danse Carpe Diem

Éric-Abel Baland (*coopté*)

Directeur exécutif
[bjm_danse] Ballets Jazz de Montréal

Claire Mayer (*coopté*)

Directrice
Compagnie de danse L'Astragale

Membres individuels

Anik Bissonnette

Interprète

André Laprise (*coopté*)

Enseignant

Estelle Claretton

Chorégraphe

Nathalie Blanchet

Interprète

Suzanne Gagnon

Enseignante

Maya Ostrofsky

Interprète

COMITÉ EXÉCUTIF

Formé de cinq officiers de la
Corporation.

Anik Bissonnette

Présidente

Kathy Casey

Vice-Présidente

Clothilde Cardinal

Vice-Présidente

Suzanne Provencher / Éric-Abel Baland

Trésorier(ère)

André Laprise

Secrétaire

ÉQUIPE

Lorraine Hébert

Directrice générale

Louise Laplante

Consultante
Gestion - Administration

Maryse Gervais

Coordonnatrice du développement
professionnel

Gaëlle Champs-Granat

Adjointe au développement
professionnel (départ en mai 2005)

Warda Belarbi

Responsable du secrétariat et de
l'accueil aux membres

Josefina Ades

Responsable des communications
(de janvier à août 2004)

Marilou Aubin

Adjointe aux communications
(de janvier à novembre 2004)
Responsable des communications
(depuis décembre 2004)

Benoit Pelletier

Adjoint à la direction générale et aux
communications
(depuis septembre 2004)

Yolande Guérard

Comptable

En soutien

Namsavah Phetdavone

Préposé au classement
(de novembre 2004 à janvier 2005)

Alix Guéry

Adjoint au site internet
(de novembre 2004 à avril 2005)

Résultats financiers au 30 juin

	2005	2004
REVENUS		
Conseil des arts et des lettres du Québec	230 375 \$	230 375 \$
Conseil des arts de Montréal	20 000 \$	20 000 \$
Ministère de la culture et des communications du Québec	9 931 \$	1 258 \$
Conseil des Arts du Canada	89 536 \$	93 583 \$
Patrimoine canadien	-	12 500 \$
Ville de Montréal	3 387 \$	-
CQRHC	35 840 \$	32 573 \$
Fonds national de formation de la main d'oeuvre	42 926 \$	23 444 \$
Emploi-Québec	91 845 \$	69 647 \$
Adhésions	47 798 \$	44 161 \$
Inscriptions et contributions	9 100 \$	6 792 \$
Intérêts	2 384 \$	3 053 \$
Divers	8 465 \$	2 112 \$
Total des revenus	591 587 \$	539 498 \$
DÉPENSES		
Salaires, cachets et avantages sociaux	259 358 \$	225 211 \$
Conception et graphisme	6 192 \$	2 252 \$
Frais de production	210 \$	499 \$
Loyer et électricité	33 631 \$	32 814 \$
Assurances	2 706 \$	2 458 \$
Taxes, permis et cotisations	4 030 \$	3 243 \$
Frais de location	8 217 \$	8 167 \$
Frais de classes d'entraînement	49 675 \$	55 054 \$
Frais de déplacements et séjours	9 696 \$	11 007 \$
Frais de représentation	3 193 \$	3 646 \$
Services professionnels	3 806 \$	4 456 \$
Services professionnels – soutien aux membres	124 382 \$	103 595 \$
Assemblée générale et réunions	6 619 \$	9 546 \$
Publicité et promotion	4 436 \$	12 715 \$
Entretien et réparation	8 242 \$	7 653 \$
Impression	3 230 \$	761 \$
Frais de bureau	11 249 \$	8 295 \$
Matériel informatique	2 299 \$	1 751 \$
Poste et messagerie	8 314 \$	6 238 \$
Téléphone	5 998 \$	7 922 \$
Honoraires professionnels	19 702 \$	21 917 \$
Intérêts et frais bancaires	1 314 \$	1 410 \$
Divers	758 \$	1 526 \$
Amortissement des immobilisations	1 419 \$	890 \$
Total des dépenses	578 676 \$	533 026 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	12 911 \$	6 472 \$

